Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8270293
Centre d'intérêt: 32

Lavigne, Jacques, 1919-

Migrations interrégionales des élèves de Secondaire V passant en 1ère année d'études collégiales, automne 1972-automne 1979 / Jacques Lavigne ; [pour la Direction des études économiques et démographiques]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, La Direction, 1981.
x, 120 p. : cartes ; 28 cm. -- (Document / Ministère de l'éducation du Québec, Direction des études économiques et démographiques: 58)

Code: 28-1513.

ISBN 2-550-04709-5

Cote Dewey: 378.1691'09714/L411m Cote LC: LA/418/.03

Descripteur(s): *Population étudiante *Passage au collégial *Provenance des étudiants *Migration *Taux de passage *Mobilité scolaire *Statistiques *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Mobilité géographique

Le document fait ressortir l'importance des migrations interrégionales entre la fin du secondaire et le début du collégial et cela par région ou sous-région administrative scolaire. Par ailleurs, il montre l'effet des migrations sur les taux de passage du secondaire au collégial.

Les données, au niveau collégial, proviennent du dossier mécanographié de l'étudiant pour 1972-1973 et du système d'information sur les clientèles du collégial (SICC) pour les années 1974 à 1979. Au niveau secondaire, les données proviennent du Fichier des examens du secondaire, du Sommaire de l'école et de la Déclaration officielle des clientèles.

Parmi les 382649 nouvelles inscriptions relevées de l'automne 1972 à l'automne 1979, 315918 ont eu lieu dans un établissement collégial situé dans la même région que l'école où l'étudiant avait achevé son cours secondaire, soit un taux de 82,6%. Ce taux a peu varié au cours de la période envisagée. Il est de 83% pour les cégeps et de 79,3% pour les collèges privés et les écoles gouvernementales. Les régions les plus favorisées par les mouvements migratoires sont celles du Saguenay-Lac-St-Jean, des Cantons-de-l'Est et de l'Île-de-Montréal.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270293

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des études économiques et démographiques

Document 58

Migrations interrégionales des élèves de secondaire V passant en 1re année d'études collégiales (automne 1972 — automne 1979)

SECTEUR de la PLANIFICATION

Juillet 1981

Jacques Lavigne

E D U Q 8270293

Document 58

Migrations interrégionales des élèves de secondaire V passant en 1re année d'études collégiales (automne 1972 — automne 1979)

Juillet 1981

Jacques Lavigne

Dépôt légal: troisième trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-550-04709-5

©Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, '981

SOMMAIRE

Ce document donne des indications sur l'importance des migrations interrégionales entre la fin des études secondaires et le début des études collégiales.

Seules, les nouvelles inscriptions en 1re année d'études collégiales (clientèle régulière à temps plein) sont considérées dans ce document.

La période étudiée s'étend de la session d'automne 1972 à la session d'automne 1979.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le service de la Recherche et du développement de la direction générale de l'Enseignement collégial pour nous avoir fourni les données de base relatives à la clientèle des cégeps, collèges privés et écoles gouvernementales.

Nous tenons également à remercier monsieur André Simard et madame Carmelle Savard pour l'aide technique qu'ils nous ont apportée ainsi que mademoiselle Claire Ménard et madame Marie-Paule Dion pour la dactylographie du texte et des tableaux.

TABLE DES MATIERES

	Page
Présentation	xi
Chapitre I: Les sources et la qualité des informations	
1- Les sources d'information	
a) effectifs du collégial	1
b) effectifs du secondaire	1
2- Qualité des informations	
a) dossier de l'étudiant et S.I.C.C.	2
b) fichier des examens du secondaire	3
c) sommaire	4
Chapitre II: Méthodologie	
1- Zone de recrutement	7
2- Regroupement des données par région et tableaux à double entrée	8
3- Degré de précision de l'ensemble des mouvements migratoires	9
Chapitre III: Analyse des mouvements migratoires	
1- Les non-migrants	13
2- Les migrants	
a) soldes migratoires	52
b) indice d'attraction	58
c) interactions entre les régions	62
3- Effet des mouvements migratoires sur les taux de passage de la 5e secondaire à la 1re année d'études collégiales	83
Chapitre IV: Conclusion	89
Annexe I	91
Annexe II	97

LISTE DES TABLEAUX

		Page
Tableau 1:	Non-migrants des CEGEP, des collèges privés et des écoles gouvernementales	13
Tableau 2:	Non-migrants des CEGEP	14
Tableau 3:	Non-migrants des collèges privés et des écoles gouvernementales	15
Tableau 4:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1971-1972) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1972 - CEGEP	17
Tableau 5:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1971-1972) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1972 - Collèges privés et écoles gouvernementales	18
Tableau 6:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1971-1972) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1972 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales	19
Tableau 7:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1972-1973) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1973 - CEGEP	20
Tableau 8:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1972-1973) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1973 - Collèges privés et écoles gouvernementales	21
Tableau 9:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1972-1973) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1973 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales	22
Tableau 10:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1973-1974) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1974 - CEGEP	23
Tableau 11:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1973-1974) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1974 - Collèges privés et écoles gouvernementales	24
Tableau 12:	Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1973-1974) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1974 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales	25

LISTE DES TABLEAUX
(suite)

Page

Tableau 13: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1974-1975) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1975 - CEGEP ---------- 26

Tableau 14: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1974-1975) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1975 - Collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 27

Tableau 15: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1974-1975) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1975 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 28

Tableau 16: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1975-1976) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1976 - CEGEP ---------- 29

Tableau 17: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1975-1976) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1976 - Collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 30

Tableau 18: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1975-1976) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1976 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 31

Tableau 19: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1976-1977) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1977 - CEGEP ---------- 32

Tableau 20: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1976-1977) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1977 - Collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 33

Tableau 21: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1976-1977) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1977 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 34

Tableau 22: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1977-1978) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1978 - CEGEP ---------- 35

Tableau 23: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1977-1978) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1978- Collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 36

LISTE DES TABLEAUX
(suite)

Page

Tableau 24: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1977-1978) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1978 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 37

Tableau 25: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1978-1979) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1979 - CEGEP ---------- 38

Tableau 26: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1978-1979) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1979 - Collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 39

Tableau 27: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1978-1979) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1979 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 40

Tableau 28: Migrations interrégionales cumulatives des élèves de secondaire V poursuivant des études collégiales, automne 1972 à automne 1979 - CEGEP ---------- 41

Tableau 29: Migrations interrégionales cumulatives des élèves de secondaire V poursuivant des études collégiales, automne 1972 à automne 1979 - Collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 42

Tableau 30: Migrations interrégionales cumulatives des élèves de secondaire V poursuivant des études collégiales, automne 1972 à automne 1979 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales ---------- 43

Tableau 31: Proportion des non-migrants par région administrative scolaire (%) chez les étudiants qui s'inscrivent dans un CEGEP ---------- 44

Tableau 32: Proportion des non-migrants par région administrative scolaire (%) chez les étudiants qui s'inscrivent dans un collège privé ou dans une école gouvernementale ------- 47

Tableau 33: Proportion des non-migrants par région administrative scolaire (%) chez les étudiants qui s'inscrivent dans un CEGEP, un collège privé ou une école gouvernementale ---------- 49

Tableau 34: Proportion moyenne des non-migrants par région administrative scolaire (%) ---------- 51

LISTE DES TABLEAUX
(suite)

		Page
Tableau 35:	Nombre total de migrants à chaque session d'automne -----	52
Tableau 36:	Soldes migratoires calculés à partir des nouvelles inscriptions dans les CEGEP ----------	54
Tableau 37:	Soldes migratoires calculés à partir des nouvelles inscriptions dans les collèges privés et écoles gouvernementales ----------	55
Tableau 38:	Soldes migratoires calculés à partir des nouvelles inscriptions dans les CEGEP, les collèges privés et les écoles gouvernementales ----------	57
Tableau 39:	Indice d'attraction de chaque région administrative scolaire sur les finissants du secondaire ----------	60
Tableau 40:	Rapport entre les nouvelles inscriptions provenant des autres régions et celles provenant de la région, pour l'Outaouais et la Côte-Nord ----------	63
Tableau 41:	Entrées et sorties cumulatives, pour chaque région administrative scolaire, au cours de la période 1972-1979 ----------	65
Tableau 42:	Echanges migratoires cumulatifs entre le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ---------	67
Tableau 43:	Echanges migratoires cumulatifs entre le Saguenay/Lac-Saint-Jean et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ----------	68
Tableau 44:	Echanges migratoires cumulatifs entre la région de Québec et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ----------	69
Tableau 45:	Echanges migratoires cumulatifs entre la région de Trois-Rivières et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ----------	70
Tableau 46:	Echanges migratoires cumulatifs entre les Cantons-de-l'Est et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ----------	71
Tableau 47:	Echanges migratoires cumulatifs entre le Nord-de-Montréal et les autres sous-régions et régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ----------	72

LISTE DES TABLEAUX
(fin)

Page

Tableau 48: Echanges migratoires cumulatifs entre le Sud-de-Montréal et les autres sous-régions et régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ---------- 73

Tableau 49: Echanges migratoires cumulatifs entre l'Ile-de-Montréal et les autres sous-régions et régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ---------- 74

Tableau 50: Echanges migratoires cumulatifs entre l'Outaouais et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ---------- 75

Tableau 51: Echanges migratoires cumulatifs entre le Nord-Ouest et les autre régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ---------- 76

Tableau 52: Echanges migratoires cumulatifs entre la Côte-Nord et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979 ---------- 77

Tableau 53: Pour chaque région, nombre de régions aux dépens desquelles elle enregistre des gains nets et nombre de régions au profit desquelles elle subit des pertes nettes---------- 79

Tableau 54: Taux de passage usuels et taux de passage réels de la 5e secondaire (1977-1978) à la 1re année d'études collégiales (automne 1978)---------- 84

Tableau 55: Taux de passage usuels et taux de passage réels de la 5e secondaire (1978-1979) à la 1re année d'études collégiales (automne 1979)---------- 85

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1:	Pourcentage des migrants et des non-migrants chez les étudiants qui s'inscrivent dans un CEGEP----------	46
Graphique 2:	Pourcentage des migrants et des non-migrants chez les étudiants qui accèdent aux études collégiales----------	50
Graphique 3:	Pourcentages des entrées et des sorties, pour chaque région administrative scolaire, au cours de la période 1972-1979----------	64
Graphique 4:	Entrées dans la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie--	99
Graphique 5:	Sorties de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie----	100
Graphique 6:	Entrées dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean-----	101
Graphique 7:	Sorties de la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean-------	102
Graphique 8:	Entrées dans la région de Québec----------	103
Graphique 9:	Sorties de la région de Québec----------	104
Graphique 10:	Entrées dans la région de Trois-Rivières----------	105
Graphique 11:	Sorties de la région de Trois-Rivières----------	106
Graphique 12:	Entrées dans la région des Cantons-de-l'Est----------	107
Graphique 13:	Sorties de la région des Cantons-de-l'Est----------	108
Graphique 14:	Entrées dans la sous-région Nord-de-Montréal----------	109
Graphique 15:	Sorties de la sous-région Nord-de-Montréal----------	110
Graphique 16:	Entrées dans la sous-région Sud-de-Montréal----------	111
Graphique 17:	Sorties de la sous-région Sud-de-Montréal----------	112

LISTE DES GRAPHIQUES
(fin)

Page

Graphique 18: Entrées dans la sous-région Île-de-Montréal---------- 113

Graphique 19: Sorties de la sous-région Île-de-Montréal---------- 114

Graphique 20: Entrées dans la région de l'Outaouais---------- 115

Graphique 21: Sorties de la région de l'Outaouais---------- 116

Graphique 22: Entrées dans la région du Nord-Ouest---------- 117

Graphique 23: Sorties de la région du Nord-Ouest---------- 118

Graphique 24: Entrées dans la région de la Côte-Nord---------- 119

Graphique 25: Sorties de la région de la Côte-Nord---------- 120

PRESENTATION

Le but de ce document est de faire ressortir l'importance des migrations interrégionales entre la fin des études secondaires et le début des études collégiales. De plus, il montre certains effets des migrations interrégionales sur les taux de passage de la 5^{e} secondaire à la 1re année d'études collégiales par région ou sous-région administrative scolaire.

Pour tous les établissements qui dispensent l'enseignement collégial dans une région ou une sous-région donnée, nous indiquons le nombre de nouvelles inscriptions en fonction de la région ou de la sous-région administrative scolaire où l'élève a terminé ses études secondaires.

Par ailleurs, nous présentons deux taux de passage de la 5^{e} secondaire à la 1re année d'études collégiales par région administrative scolaire, soit le taux de passage usuel et le taux de passage réel. Le taux de passage usuel est l'ensemble des nouvelles inscriptions en 1re année d'études collégiales (indépendamment de la région de provenance) dans une région donnée par rapport aux inscriptions en 5^{e} secondaire dans la même région alors que le taux réel est l'ensemble des nouvelles inscriptions en 1re année d'études collégiales, d'élèves provenant d'une région donnée par rapport aux inscriptions en 5^{e} secondaire dans la même région.

CHAPITRE I

Les sources et la qualité des informations

1- Les sources d'information

a) effectifs du collégial (dossier de l'étudiant et système d'information sur les clientèles du collégial)

Pour les sessions de l'automne 1972 et de l'automne 1973, les données relatives aux effectifs des CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales proviennent du dossier mécanographié de l'étudiant de niveau collégial; nous avons eu les données relatives aux sessions d'automne s'échelonnant de 1974 à 1979 grâce au S.I.C.C. (système d'information sur les clientèles du collégial).

b) effectifs du secondaire (Fichier des examens du secondaire, Sommaire de l'école et Déclaration officielle des clientèles).

Les données relatives aux effectifs du secondaire proviennent principalement du fichier des examens du secondaire, qui est un fichier individuel recensant tous les élèves qui se présentent aux examens du secondaire pour une année donnée. Pour calculer les taux de passage de secondaire V à collège I, nous avons puisé les informations relatives à la clientèle de secondaire V dans le Sommaire de l'école pour les commissions scolaires, dans la Déclaration officielle des clientèles pour les écoles privées et dans le Sommaire des clientèles recevant un enseignement régulier à temps complet pour les

écoles gouvernementales. Depuis l'automne 1970, tous les établissements doivent remplir le 30 septembre de chaque année scolaire un formulaire relatif à leurs effectifs: le "Sommaire". Comme l'indique son nom, il n'est qu'un relevé succinct des élèves inscrits à chaque année de cours ou "degré".

2- Qualité des informations

a) dossier de l'étudiant et S.I.C.C.

Ces fichiers sont composés des fiches d'inscriptions individuelles des étudiants, qui sont transmises au service de l'informatique du ministère de l'Education par les CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales. Les fichiers établis avant 1974 contiennent plusieurs imprécisions: d'une part, les données relatives à certains collèges sont plus ou moins complètes; d'autre part, nous y trouvons des inscriptions multiples pour certains étudiants inscrits dans plus d'un collège. Il s'agit là d'un facteur de sous-estimation et d'un facteur de surestimation. Il ne faut surtout pas croire que l'effet combiné de ces deux facteurs est négligeable, car le phénomène des inscriptions multiples est fort important et l'effectif de l'ensemble des collèges pour les sessions d'automne 1972 et 1973 s'en trouve gonflé d'au moins 300 individus. La création des services régionaux d'admission (Montréal, Québec et Saguenay/Lac-Saint-Jean) a contribué à la réduction des inscriptions multiples. Nous considérons les données relatives aux sessions d'automne s'échelonnant de 1974 à 1976 comme complètes et les inscriptions multiples n'y sont pas trop nombreuses (de 100 à 150 par session d'automne). Quant aux données recueillies de l'automne 1977 à l'automne 1979, elles sont complètes et ne révèlent presque pas d'inscriptions multiples.

Par ailleurs, notons que quelques institutions n'ont jamais transmis au S.I.C.C. les informations relatives à leur effectif: Collège Marie de France, Conservatoire de musique de Chicoutimi, Collège Stanislas, Conservatoire de musique de Rimouski et Conservatoire de musique de Val-d'Or. Ces absences n'entraînent pas de biais important.

Notons également que quelques collèges privés et écoles gouvernementales n'ont pas transmis les informations relatives à leur effectif à toutes les sessions d'automne que nous étudions. Ces absences sporadiques ne changent pas de façon significative le sens des migrations interrégionales.

Mentionnons que les taux de passage que nous calculons à partir des données du fichier S.I.C.C. sont systématiquement sous-estimés d'au plus 1%.

b) fichier des examens du secondaire

Le fichier des examens du secondaire est composé des listes de tous les élèves des écoles publiques et privées qui se présentent à un ou plusieurs examens sanctionnés par le ministère de l'Education. Au début de mois de janvier, la direction de la Mesure et de l'évaluation des apprentissages du ministère transmet aux commissions scolaires et écoles privées agréées les formules d'inscription aux tests du secondaire. Vers la fin du mois de février, les formules remplies sont retournées à la direction de la Mesure et de l'évaluation des apprentissages et servent à la constitution du fichier des

examens du secondaire. Plusieurs établissements d'enseignement transmettent la liste des élèves inscrits aux examens du secondaire par téléinformatique ou sur ruban magnétique. Le fichier demeure ouvert jusqu'au milieu d'avril, et tant qu'il est ouvert, on peut y ajouter ou y annuler une inscription, si cela s'avère nécessaire.

L'information contenue dans le fichier des examens du secondaire est de bonne qualité. Bien que ce fichier soit généralement complet, il n'en demeure pas moins qu'il contient certaines informations erronées. L'erreur la plus fréquente touche le code permanent de l'élève. Même si l'on utilise son code temporaire sur la formule d'inscription aux examens du secondaire, celui-ci correspond au code permanent de l'élève. Or, certains élèves ont un code permanent erroné et d'autres ont plus d'un code permanent, même si un seul d'entre eux est vraiment correct. Heureusement, ce genre d'erreur est corrigé dès qu'il est décelé et nous pouvons nous fier à l'information que contient le fichier des examens du secondaire.

c) sommaire

Le Sommaire rend compte des effectifs des élèves inscrits à chaque année de cours le 30 septembre de l'année scolaire. Vers le milieu de septembre, le ministère de l'Education transmet les formulaires à chaque commission scolaire, école privée et école gouvernementale. La commission scolaire distribue les formulaires dans ses écoles. Théoriquement, chaque formulaire doit être rempli le 30 septembre et retourné au ministère (service de l'Informatique) dès le lendemain.

Cependant, tel n'est pas le cas. On enregistre de nombreux retards et, ce qui est plus grave, un certain nombre d'écoles privées et d'écoles gouvernementales ne retournent pas leur formulaire. Il s'ensuit que le fichier constitué par les formulaires des écoles publiques est disponible avec beaucoup de retard et que celui des écoles privées et des écoles gouvernementales est forcément toujours incomplet. Certains établissements sont absents du fichier occasionnellement, d'autres le sont systématiquement.

En plus de ces problèmes malencontreux, nous devons nous interroger sur l'exactitude des informations fournies par ces formulaires. Si nous comparons les données du sommaire à celles du fichier-élèves (fiches individuelles), nous retrouvons un certain écart, et moins les données sont récentes, plus l'écart est important. Selon toute vraisemblance, le sommaire surestime la population scolaire des niveaux pré-collégiaux.

De plus, un document de travail[1] révèle que la classification des étudiants par année de cours ou par "degré" n'était pas toujours fiable en 1969-1970 et 1970-1971. Comme on ne nous a jamais démontré que les données plus récentes sont plus fiables, nous croyons que la situation n'a probablement pas changé. Cette lacune peut entraîner quelques incohérences dans les taux de passage de la 5^{e} secondaire à la 1re année d'études collégiales.

---

(1) DUFOUR, Desmond. Taux de scolarisation et taux de passage en tant qu'instruments de projection, ministère de l'Éducation, D.G.P., D.T. 9-18, septembre 1974.

CHAPITRE II

Méthodologie

1- Zone de recrutement

La première opération que nous avons dû faire a été la délimitation de la zone de recrutement de chaque CEGEP, collège privé et école gouvernementale, c'est-à-dire que nous avons dû déterminer avec précision d'où viennent les nouveaux inscrits de chaque établissement d'enseignement collégial. Puisque le réseau scolaire du niveau secondaire est divisé en commissions scolaires régionales et en commissions scolaires intégrées, et que toutes les statistiques relatives à ce niveau d'enseignement sont disponibles en fonction de ces unités territoriales, nous avons choisi le territoire de commission scolaire régionale et de commission scolaire intégrée comme base servant à déterminer la provenance des étudiants de chaque CEGEP, collège privé et école gouvernementale[1].

Pour la session d'automne 1979, nous avons comparé le fichier du collégial au fichier des examens du secondaire de juin 1979 et nous avons ainsi déterminé dans quelle commission scolaire régionale, commission scolaire intégrée, ou dans quelle école privée ou gouvernementale le nouvel inscrit dans un collège a terminé ses études secondaires. Nous avons ensuite groupé les écoles privées

---

(1) Voir à ce sujet: Zone de recrutement des organismes d'enseignement collégial par territoire de commission scolaire régionale ou intégrée, sessions d'automne 1975, 1976, 1977, 1978 et 1979. Jacques Lavigne, M.E.Q., secteur de la Planification, direction des Etudes économiques et démographiques, février 1981, 400 pages.

et les écoles gouvernementales en fonction du territoire de chaque commission scolaire régionale ou intégrée de confession catholique. Nous avons procédé de la même façon pour les sept autres sessions d'automne s'échelonnant de 1972 à 1978. Cette opération nous a permis d'obtenir une image relativement précise de la zone de recrutement de chaque CEGEP, collège privé et école gouvernementale, et a servi de base à l'élaboration de cette étude sur les migrations interrégionales.

2- Regroupement des données par région et tableaux à double entrée

Nous avons d'abord classifié les commissions scolaires régionales et les commissions scolaires intégrées selon les régions administratives scolaires. Nous avons également groupé les CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales par région administrative scolaire (voir l'annexe 1). Nous avons considéré comme régions administratives scolaires les trois sous-régions de la région administrative scolaire de Montréal.

Dans le but de bien visualiser l'ensemble des mouvements migratoires interrégionaux, nous avons utilisé des tableaux à double entrée (cf. tableaux 4 à 30). Ainsi, nous pouvons déterminer rapidement la provenance des étudiants qui entreprennent des études collégiales dans une région donnée. Notons que les tableaux 4, 7, 10, 13, 16, 19, 22, 25 et 28 touchent les nouvelles inscriptions dans les CEGEP; les tableaux 5, 8, 11, 14, 17, 20, 23, 26 et 29 visent celles qui ont lieu dans un collège privé ou une école gouvernementale tandis que les tableaux 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24, 27 et 30 visent l'ensemble des nouvelles inscriptions.

3- Degré de précision de l'ensemble des mouvements migratoires

A cause de la méthode que nous utilisons pour déterminer la provenance des étudiants des collèges et comme conséquence des imprécisions du fichier S.I.C.C. et du fichier des examens du secondaire (cf. chapitre I), il est impossible de dresser un portrait parfait de la zone de recrutement de chaque établissement d'enseignement collégial.

Nous avons en effet signalé la présence d'inscriptions multiples dans le fichier S.I.C.C. de même que l'absence de quelques collèges privés et écoles gouvernementales. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que le nombre total des nouvelles inscriptions dénombrées dans la zone de recrutement est un nombre généralement minimal. Examinons les principales raisons de de sous-dénombrement.

Les élèves qui ne se sont pas présentés aux examens du secondaire du mois de juin précédant immédiatement la session d'automne sont exclus du fichier des examens du secondaire et nous ne pouvons par conséquent pas savoir, en utilisant ce fichier, où ils ont terminé leurs études secondaires. De plus, nous n'avons pas relevé la commission scolaire régionale ou intégrée d'où proviennent les étudiants qui se sont inscrits dans un collège plus d'une année après la fin de leurs études secondaires. Egalement, les élèves qui ont terminé leur secondaire à l'étranger ou dans une province du Canada autre que le Québec ne sont pas relevés dans la zone de recrutement, et par conséquent, dans le calcul des migrations interrégionales. Par ailleurs, notre document ne contient aucune information au sujet des finissants du secondaire qui vont entreprendre des études collégiales hors du Québec.

Un autre facteur contribuant au sous-dénombrement est la correction possible du code permanent de l'étudiant quand celui-ci entreprend des études de niveau collégial; en effet, nous l'avons déjà signalé au chapitre I, quand l'élève commence des études collégiales, on trouve parfois des inexactitudes dans le code permanent qui lui a été attribué au commencement de ses études primaires; des corrections deviennent nécessaires. Or, le code permanent a servi de référence pour comparer le fichier de l'étudiant du collégial avec le fichier des examens du secondaire. Donc, tous les étudiants dont le code permanent a été corrigé entre le secondaire et le collégial devraient être exclus de notre étude. Cependant, comme la plupart des codes permanents erronés sont maintenant rétroactivement corrigés dans les fichiers du secondaire, cette cause de sous-dénombrement tend à disparaître.

Par ailleurs, comme le financement des établissements privés relève du service général de l'Enseignement privé et que les écoles gouvernementales relèvent d'autres ministères que celui de l'Education, la direction générale de l'Enseignement collégial vérifie peu les données transmises par les établissements privés et les écoles gouvernementales; il faut donc s'attendre à ce que les informations relatives à ces établissements soient moins fiables que celles relatives aux CEGEP.

Si l'on compare, d'une année à une autre, le nombre d'élèves d'une région ou sous-région administrative scolaire se dirigeant vers les établissements d'enseignement collégial d'une région donnée, on remarque, dans certains cas, des variations importantes.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les lacunes de certains fichiers peuvent expliquer, dans une certaine mesure, cette situation. Cependant, il ne faut pas oublier que le nombre d'élèves qui accèdent aux études collégiales varie avec le nombre d'élèves finissants du secondaire; une augmentation de ces derniers dans une région ou sous-région entraîne généralement une augmentation des inscriptions dans les collèges qui reçoivent habituellement le plus grand nombre des finissants du secondaire de cette région. En outre, plus une région est petite, plus les variations aléatoires risquent d'être grandes d'une année à une autre, quant au nombre des nouveaux inscrits.

Les élèves qui ont obtenu leur certificat d'études secondaires par l'intermédiaire de la D.M.E.A.[1], sont classifiés dans la région qui fournit au CEGEP, collège privé ou école gouvernementale, le plus grand nombre d'élèves. Pour l'ensemble des collèges, le nombre des élèves qui ont obtenu leur certificat d'études secondaires par l'intermédiaire de la D.M.E.A.[1] avant d'entreprendre des études collégiales comme étudiant régulier à temps plein varie de 7 à 26 entre la session d'automne 1974 et celle de 1979.

Les remarques que nous venons de faire indiquent que nous n'étudions pas toutes les migrations effectuées par tous les étudiants fréquentant un collège.

- Pour chaque session d'automne, nous examinons les déplacements qui se produisent lors d'une première inscription dans un établissement d'enseignement collégial.

---

(1) Direction de la mesure et de l'évaluation des apprentissages. Cette direction relève de la direction générale du Développement pédagogique.

- Nous ne tenons compte que des individus qui suivent une progression "normale" après la fin du secondaire, en s'inscrivant, sans perdre de temps, aux études collégiales.
- Nous ne couvrons pas tous les établissements d'enseignement collégial.
- Nous utilisons des données qui contiennent un certain nombre d'imprécisions.

Maintenant que nous avons bien décrit notre méthodologie (zone de recrutement, regroupement des informations par région administrative scolaire et présentation des nouvelles inscriptions dans des tableaux à double entrée) et que nous avons évalué la valeur de nos données, nous passerons à l'analyse des migrations interrégionales.

CHAPITRE III

Analyse des mouvements migratoires

1- Les non-migrants

Avant d'examiner les mouvements migratoires, portons notre attention sur la population qui n'effectue aucune migration entre la fin des études secondaires et le début des études collégiales.

Tableau 1: Non-migrants des CEGEP, des collèges privés et des écoles gouvernementales

Session d'automne	Total des nouvelles inscriptions	Non-migrants	Proportion des non-migrants (%)
1972	38 857	32 335	83,2
1973	45 003	37 502	83,3
1974	44 869	36 770	81,9
1975	48 168	39 481	82,0
1976	49 055	40 079	81,7
1977	56 612	46 955	82,9
1978	52 780	44 246	83,8
1979	47 305	38 550	81,5
1972 à 1979	382 649	315 918	82,6

Parmi les 382 649 nouvelles inscriptions relevées de l'automne 1972 à l'automne 1979, 315 918 étudiants ont entrepris des études collégiales dans la même région que celle où ils avaient terminé leurs études secondaires, soit 82,6%. Par conséquent, 66 731 étudiants, c'est-à-dire 17,4%, ont effectué une migration interrégionale au moment de leur accession aux études collégiales.

Quand nous examinons les données relatives à chaque session d'automne, nous constatons que la proportion des non-migrants ne varie pas beaucoup. Nous remarquons toutefois que la session d'automne où la proportion des non-migrants est la plus élevée est celle où l'effectif total des collèges atteint son maximum (automne 1978). Par ailleurs, la proportion des non-migrants est la plus basse à l'automne 1979, au moment où la population de niveau collégial tend à diminuer.

Ne considérons maintenant que les étudiants qui entreprennent des études collégiales dans un CEGEP.

Tableau 2: Non-migrants des CEGEP.

Session d'automne	Nouvelles inscriptions dans les CEGEP	Non-migrants	Proportion des non-migrants (%)
1972	34 401	28 724	83,5
1973	39 615	33 172	83,7
1974	39 504	32 481	82,2
1975	42 013	34 614	82,4
1976	42 336	34 842	82,3
1977	49 812	41 627	83,6
1978	47 084	39 701	84,3
1979	41 412	33 923	81,9
1972 à 1979	336 177	279 084	83,0

Parmi les 336 177 nouvelles inscriptions dans les CEGEP, de l'automne 1972 à l'automne 1979, 279 084 étudiants ont entrepris des études collégiales dans la même région que celle où ils avaient terminé leurs études secondaires, soit 83,0%. Par conséquent, 57 093, c'est-à-dire 17,0%, ont effectué une migration interrégionale au moment de leur accession au CEGEP.

Quant aux données relatives à chacune des sessions d'automne, signalons que les remarques que nous avons faites au sujet des non-migrants des CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales sont valables quand nous examinons les données relatives aux non-migrants des CEGEP.

Passons maintenant aux étudiants qui entreprennent des études collégiales dans un collège privé ou dans une école gouvernementale.

Tableau 3: Non-migrants des collèges privés et des écoles gouvernementales.

Session d'automne	Nouvelles inscriptions dans les collèges privés et les écoles gouvern.	Non-migrants	Proportion des non-migrants (%)
1972	4 456	3 611	81,0
1973	5 388	4 330	80,4
1974	5 365	4 289	79,9
1975	6 155	4 867	79,1
1976	6 719	5 237	77,9
1977	6 800	5 328	78,4
1978	5 696	4 545	79,8
1979	5 893	4 627	78,5
1972 à 1979	46 472	36 834	79,3

Parmi les 46 472 nouvelles inscriptions qui ont eu lieu dans les collèges privés et les écoles gouvernementales, de l'automne 1972 à l'automne 1979, 36 834 étudiants ont entrepris des études collégiales dans la même région que celle où ils avaient terminé leurs études secondaires, soit 79,3%. Si nous comparons ces données à ce

que nous avons observé précédemment dans les CEGEP, soit 83,0%, nous devons conclure qu'il est plus facile de ne pas changer de région en accédant à un CEGEP de préférence à un collège privé ou à une école gouvernementale.

A cause de la capacité d'accueil beaucoup plus grande des CEGEP et vu qu'il existe au moins un CEGEP dans chaque région administrative scolaire[1] alors que plusieurs d'entre elles sont sans collège privé ou école gouvernementale, nous nous attendions à un tel résultat.

Quand nous examinons les données de chaque session d'automne, nous remarquons que la proportion des non-migrants ne varie pas beaucoup, comme dans le cas de l'accession au CEGEP.

Passons maintenant à l'examen de la proportion des non-migrants dans chaque région administrative scolaire. Nous avons déjà signalé que nous traitons les trois sous-régions de la région administrative scolaire de Montréal comme des régions administratives scolaires.

Les informations relatives aux non-migrants, par région administrative scolaire, sont tirées des tableaux 4 à 30. Dans ces tableaux, les non-migrants sont les étudiants situés dans la diagonale 1-1 à 9-9. Comme le nombre des finissants du secondaire varie beaucoup d'une région à une autre, il s'ensuit des différences importantes dans le nombre de non-migrants de chacune des régions. Ainsi, au tableau 4, nous remarquons que le nombre de non-migrants varie entre 321 (dans la région de la Côte-Nord) et 9 050 (dans la sous-région Île-de-Montréal).

---

(1) Sauf dans la région administrative scolaire du Nouveau-Québec.

Tableau 4 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1971-1972) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1972 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 589	1	178	6	2	5	7	6			24	1 818	- 103
2	40	2 400	204	45	8	24	25	26	2	58	54	2 886	+ 372
3	138	54	5 185	186	74	30	46	45	5	44	21	5 828	- 38
4	23	7	94	2 504	58	26	54	19	1	9	4	2 799	- 224
5	11	11	63	62	1 183	13	118	42	1	23	5	1 532	+ 73
61	3	2	6	18	12	1 579	32	95	79	12	3	1 841	- 1 317
62	33	8	35	56	42	45	3 437	255	5	9		3 925	- 663
63	59	21	75	143	78	1 423	855	9 050	52	66	24	11 846	+ 2 293
7	7			1	1	9	6	6	717	16		763	- 103
8		4	6	1	1	3	7	4	3	759		788	- 209
9	18	6	20	1		1	1	5	1	1	321	375	- 81
Total	1 921	2 514	5 866	3 023	1 459	3 158	4 588	9 553	866	997	456	34 401	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 5 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1971-1972) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1972 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9[1]	Total	Gain ou perte
1													- 19
2													- 14
3	13	10	1 416	38	6	1	6	4	2	6	7	1 509	+ 56
4	1		1	219	2		4	2		6	2	237	- 90
5			2	3	142		1	1				149	- 23
61						126	1	16				143	- 209
62			2		1		44	3				50	- 317
63	5	4	32	67	21	225	311	1 664	17	16	6	2 368	+ 678
7													- 19
8													- 28
9													- 15
Total	19	14	1 453	327	172	352	367	1 690	19	28	15	4 456	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 6 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1971-1972) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1972 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 589	1	178	6	2	5	7	6			24	1 818	- 122
2	40	2 400	204	45	8	24	25	26	2	58	54	2 886	+ 358
3	151	64	6 601	224	80	31	52	49	7	50	28	7 337	+ 18
4	24	7	95	2 723	60	26	58	21	1	15	6	3 036	- 314
5	11	11	65	65	1 325	13	119	43	1	23	5	1 681	+ 50
61	3	2	6	18	12	1 705	33	111	79	12	3	1 984	- 1 526
62	33	8	37	56	43	45	3 481	258	5	9		3 975	- 980
63	64	25	107	210	99	1 648	1 166	10 714	69	82	30	14 214	+ 2 971
7	7			1	1	9	6	6	717	16		763	- 122
8		4	6	1	1	3	7	4	3	759		788	- 237
9	18	6	20	1		1	1	5	1	1	321	375	- 96
Total	1 940	2 528	7 319	3 350	1 631	3 510	4 955	11 243	885	1 025	471	38 857	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 7 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1972-1973) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1973 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 590	2	183	3	1	5	10	9		6	36	1 845	- 20
2	23	1 953	111	40	9	11	18	25	4	47	37	2 278	+ 176
3	159	55	5 190	149	47	9	32	28	4	29	26	5 728	- 95
4	19	11	100	2 598	50	18	38	17		18	1	2 870	- 217
5	8	7	59	54	1 176	16	127	62	4	18	4	1 535	+ 143
61	7	6	18	27	6	2 173	61	203	78	30	2	2 611	-1 433
62	10	11	43	69	20	74	3 985	340	8	17	4	4 581	- 976
63	39	54	104	140	81	1 732	1 276	12 848	76	55	20	16 425	+2 876
7	2	3	1		1	4	5	6	654	11	1	688	- 140
8				2			4	7		679		692	- 219
9	8		14	5	1	2	1	4		1	326	362	- 95
Total	1 865	2 102	5 823	3 087	1 392	4 044	5 557	13 549	828	911	457	39 615	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 8 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1972-1973) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1973 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1													- 19
2													- 41
3	15	25	1 550	66	10	2	4	6		11	15	1 704	+ 92
4			4	241	2		3			4	2	256	- 93
5		1	2		244	2	4	1				254	- 24
61				1		151	1	14				167	- 282
62													- 391
63	4	15	56	41	22	294	379	2 144	20	23	9	3 007	+ 842
7													- 20
8													- 38
9													- 26
Total	19	41	1 612	349	278	449	391	2 165	20	38	26	5 388	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 9 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1972-1973) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1973 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 590	2	183	3	1	5	10	9		6	36	1 845	- 39
2	23	1 953	111	40	9	11	18	25	4	47	37	2 278	+ 135
3	174	80	6 740	215	57	11	36	34	4	40	41	7 432	- 3
4	19	11	104	2 839	52	18	41	17		22	3	3 126	- 310
5	8	8	61	54	1 420	18	131	63	4	18	4	1 789	+ 119
61	7	6	18	28	6	2 324	62	217	78	30	2	2 778	-1 715
62	10	11	43	69	20	74	3 985	340	8	17	4	4 581	-1 367
63	43	69	160	181	103	2 026	1 655	14 992	96	78	29	19 432	+3 718
7	2	3	1		1	4	5	6	654	11	1	688	- 160
8				2			4	7		679		692	- 257
9	8		14	5	1	2	1	4		1	326	362	- 121
Total	1 884	2 143	7 435	3 436	1 670	4 493	5 948	15 714	848	949	483	45 003	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 10: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1973-1974) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1974 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												Gain ou perte
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9[1]	Total	
1	1 569	2	207	8	5	4	10	13	2	4	66	1 890	+ 19
2	18	2 032	120	37	9	19	23	29	1	33	42	2 363	+ 173
3	184	67	5 408	152	43	14	25	36	2	33	26	5 990	- 103
4	17	9	91	2 730	61	12	61	24	1	18	3	3 027	- 154
5	17	11	69	79	1 234	26	167	85	6	26	15	1 735	+ 301
61	6	5	22	34	10	2 108	89	438	85	33	3	2 833	- 1 197
62	10	7	39	50	22	77	3 804	602	9	14	3	4 637	- 672
63	42	46	110	83	47	1 756	1 117	11 958	54	43	22	15 278	+ 2 077
7	3	8	6	6	3	9	9	6	837	12	1	900	- 97
8						3		7		557		567	- 206
9	5	3	21	2		2	4	3			244	284	- 141
Total	1 871	2 190	6 093	3 181	1 434	4 030	5 309	13 201	997	773	425	39 504	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 11: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1973-1974) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1974 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1													- 29
2													- 21
3	15	13	1 596	77	22	1	5	2		9	8	1 748	+ 112
4			1	216	1		3	1	1	2		225	- 128
5			6	1	215		2	1		1		226	- 33
61			1			156	2	35		1		195	- 231
62													- 431
63	14	8	32	59	21	269	419	2 106	15	22	6	2 971	+ 826
7													- 16
8													- 35
9													- 14
Total	29	21	1 636	353	259	426	431	2 145	16	35	14	5 365	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 12 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1973-1974) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1974 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												Gain ou perte
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	
1	1 569	2	207	8	5	4	10	13	2	4	66	1 890	- 10
2	18	2 032	120	37	9	19	23	29	1	33	42	2 363	+ 152
3	199	80	7 004	229	65	15	30	38	2	42	34	7 738	+ 9
4	17	9	92	2 946	62	12	64	25	2	20	3	3 252	- 282
5	17	11	75	80	1 449	26	169	86	6	27	15	1 961	+ 268
61	6	5	23	34	10	2 264	91	473	85	34	3	3 028	- 1 428
62	10	7	39	50	22	77	3 804	602	9	14	3	4 637	- 1 103
63	56	54	142	142	68	2 025	1 536	14 064	69	65	28	18 249	+ 2 903
7	3	8	6	6	3	9	9	6	837	12	1	900	- 113
8						3		7		557		567	- 241
9	5	3	21	2		2	4	3			244	284	- 155
Total	1 900	2 211	7 729	3 534	1 693	4 456	5 740	15 346	1 013	808	439	44 869	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 13: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1974-1975) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1975 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9[1]	Total	Gain ou perte
1	1 680	10	226	18	3	5	17	15	1	9	49	2 033	+ 57
2	32	2 161	86	41	7	33	30	34	5	36	53	2 520	+ 165
3	150	97	5 880	138	45	7	49	35	6	43	45	6 495	+ 9
4	20	15	70	2 836	64	15	59	29	2	20	7	3 137	- 190
5	11	7	75	73	1 242	22	205	100	5	48	11	1 799	+ 351
61	4	1	13	33	4	2 025	90	241	79	24	1	2 515	- 1 737
62	10	12	43	62	19	116	4 241	562	11	23	7	5 106	- 838
63	49	48	65	113	63	2 014	1 230	12 516	58	60	21	16 237	+ 2 687
7	3	2	4	4	1	5	14	8	1 059	12	1	1 113	- 116
8				3		4	2	6	2	607		624	- 260
9	17	2	22	6		6	7	4	1	2	367	434	- 128
Total	1 976	2 355	6 486	3 327	1 448	4 252	5 944	13 550	1 229	884	562	42 013	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 14 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1974-1975) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1975 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												Gain ou perte
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	
1													- 50
2													- 26
3	36	19	1 685	64	16	4	10	5	2	13	25	1 879	+ 134
4	1		4	270	6		15	3		7		306	- 90
5			5	1	302		5	3		1		317	- 45
61						224		20	1			245	- 296
62													- 540
63	13	7	51	61	38	313	510	2 386	8	17	4	3 408	+ 991
7													- 11
8													- 38
9													- 29
Total	50	26	1 745	396	362	541	540	2 417	11	38	29	6 155	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 15: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1974-1975) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1975 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9[1]	Total	Gain ou perte
1	1 680	10	226	18	3	5	17	15	1	9	49	2 033	+ 7
2	32	2 161	88	41	7	33	30	14	5	36	53	2 520	+ 139
3	186	116	7 565	202	61	11	59	40	8	56	70	8 374	+ 141
4	21	15	74	3 106	70	15	74	32	2	27	7	3 443	- 280
5	11	7	80	74	1 544	22	210	103	5	49	11	2 116	+ 306
61	4	1	13	33	4	2 249	90	261	80	24	1	2 760	- 2 033
62	10	12	43	62	19	116	4 241	562	11	23	7	5 106	- 1 378
63	62	55	116	174	101	2 327	1 740	14 902	66	77	25	19 645	+ 3 678
7	3	2	4	4	1	5	14	8	1 059	12	1	1 113	- 127
8				3		4	2	6	2	607		624	- 298
9	17	2	22	6		6	7	4	1	2	367	434	- 157
Total	2 026	2 381	8 231	3 723	1 810	4 793	6 484	15 967	1 240	922	591	48 168	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 16: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1975-1976) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1976 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 438	7	269	16	6	6	16	4	1		53	1 816	+ 148
2	27	2 278	110	36	15	34	35	29	5	45	74	2 688	+ 256
3	114	60	5 825	126	33	20	36	25	2	39	32	6 312	- 195
4	16	18	80	2 728	51	16	58	12	3	21	5	3 008	- 208
5	16	11	76	105	1 373	17	250	74	5	49	27	2 003	+ 431
61	4	7	24	46	7	2 677	80	194	112	30		3 181	- 1 983
62	11	6	42	62	24	76	4 313	374	13	15	7	4 943	- 1 208
63	35	39	54	91	55	2 303	1 343	11 767	50	50	23	15 810	+ 3 310
7	2	3	5	1	1	9	14	4	1 239	18	1	1 297	- 136
8	1			2		4	2	7	1	692		709	- 250
9	4	3	22	3	7	2	4	10	2		512	569	- 165
Total	1 668	2 432	6 507	3 216	1 572	5 164	6 151	12 500	1 433	959	734	42 336	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 17 : Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1975-1976) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1976 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1													- 38
2													- 44
3	26	34	1 953	91	9	3	13	5	3	19	29	2 185	+ 193
4		2	5	346	13		19			4		389	- 100
5			4	1	193		9	2				209	- 47
61						182	1	21		1		205	- 333
62													- 674
63	12	8	30	51	41	353	632	2 563	18	15	8	3 731	+ 1 140
7													- 21
8													- 39
9													- 37
Total	38	44	1 992	489	256	538	674	2 591	21	39	37	6 719	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 18: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1975-1976) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1976 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 438	7	269	16	6	6	16	4	1		53	1 816	+ 110
2	27	2 278	110	36	15	34	35	29	5	45	74	2 688	+ 212
3	140	94	7 778	217	42	23	49	30	5	58	61	8 497	- 2
4	16	20	85	3 074	64	16	77	12	3	25	5	3 397	- 308
5	16	11	80	106	1 566	17	259	76	5	49	27	2 212	+ 384
61	4	7	24	46	7	2 859	81	215	112	31		3 386	- 2 316
62	11	6	42	62	24	76	4 313	374	11	15	7	4 943	- 1 882
63	47	47	84	142	96	2 656	1 975	14 330	68	65	31	19 541	+ 4 450
7	2	3	5	1	1	9	14	4	1 239	18	1	1 297	- 157
8	1			2		4	2	7	1	692		709	- 289
9	4	3	22	3	7	2	4	10	2		512	569	- 202
Total	1 706	2 476	8 499	3 705	1 828	5 702	6 825	15 091	1 454	998	771	49 055	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 19: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1976-1977) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1977 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	2 208	7	221	18	15	8	21	19		3	29	2 549	- 8
2	43	2 820	126	93	21	29	38	27	8	53	61	3 319	+ 336
3	182	64	7 417	209	22	29	52	35	6	34	44	8 094	- 113
4	22	24	125	4 433	82	32	88	23	7	36	17	4 889	- 278
5	16	13	96	112	1 687	38	219	80	5	69	30	2 365	+ 412
61	8	4	25	54	7	3 036	104	207	107	24	3	3 579	- 1 674
62	14	16	58	114	38	78	5 252	421	17	16	7	6 031	- 1 307
63	49	30	92	120	68	1 988	1 535	11 713	55	65	20	15 735	+ 3 190
7	1	2	4	9	4	5	18	11	1 475	28	1	1 558	- 124
8		1	4	1	1	4	6	3	2	986		1 008	- 307
9	14	2	39	4	8	6	5	6		1	600	685	- 127
Total	2 557	2 983	8 207	5 167	1 953	5 253	7 338	12 545	1 682	1 315	812	49 812	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 20: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1976-1977) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1977 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												Gain ou perte
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	
1													- 60
2													- 54
3	42	47	2 107	110	29	1	11	6	7	18	31	2 409	+ 239
4			17	343	11	2	18	1		8		400	- 126
5			5	2	283		3			1		294	- 67
61				1		215		15				231	- 295
62													- 603
63	18	7	41	70	38	308	571	2 380	10	18	5	3 466	+ 1 064
7													- 17
8													- 45
9													- 36
Total	60	54	2 170	526	361	526	603	2 402	17	45	36	6 800	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 21: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1976-1977) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1977 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	2 208	7	221	18	15	8	21	19		3	29	2 549	- 68
2	43	2 820	126	93	21	29	38	27	8	53	61	3 319	+ 282
3	224	111	9 524	319	51	30	63	41	13	52	75	10 503	+ 126
4	22	24	142	4 776	93	34	106	24	7	44	17	5 289	- 404
5	16	13	101	114	1 970	38	222	80	5	70	30	2 659	+ 345
61	8	4	25	55	7	3 251	104	222	107	24	3	3 810	- 1 969
62	14	16	58	114	38	78	5 252	421	17	16	7	6 031	- 1 910
63	67	37	133	190	106	2 296	2 106	14 093	65	83	25	19 201	+ 4 254
7	1	2	4	9	4	5	18	11	1 475	28	1	1 558	- 141
8		1	4	1	1	4	6	3	2	986		1 008	- 352
9	14	2	39	4	8	6	5	6		1	600	685	- 163
Total	2 617	3 037	10 377	5 693	2 314	5 779	7 941	14 947	1 699	1 360	848	56 612	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord de Montréal
Sous-région 62: Sud de Montréal
Sous-région 63: Île de Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 22: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1977-1978) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1978 - CEGEP.

Inscriptions au collège par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	2 005	10	265	10	4	4	14	10	2	1	50	2 375	+ 122
2	26	3 089	120	54	8	19	33	17	6	55	65	3 492	+ 266
3	132	46	6 691	125	25	5	29	35	7	23	42	7 160	- 221
4	17	18	105	3 242	50	27	67	17	4	24	5	3 576	- 135
5	15	17	55	71	1 378	25	186	52	3	35	15	1 852	+ 293
61	4	7	25	37	9	3 145	113	178	89	26	2	3 635	- 1 943
62	8	13	48	75	36	96	5 026	446	16	16	9	5 789	- 1 070
63	40	20	52	89	47	2 239	1 373	11 890	74	20	17	15 861	+ 3 204
7		1	1	1	1	8	13	3	1 481	14		1 523	- 163
8	1			4		3	2	2	3	993	1	1 009	- 198
9	5	5	19	3	1	7	3	7	1		761	812	- 155
Total	2 253	3 226	7 381	3 711	1 559	5 578	6 859	12 657	1 686	1 207	967	47 084	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 23: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1977-1978) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1978 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1													- 65
2													- 45
3	50	35	1 633	63	11	4	13	6	2	10	20	1 847	+ 171
4	2		13	282	15		19	1		6		338	- 54
5			1	1	259	1	3	2		1	1	269	- 41
61			1	1		190		7				199	- 269
62													- 470
63	13	10	28	45	25	273	435	2 168	20	9	4	3 030	+ 846
7									13			13	- 22
8													- 26
9													- 25
Total	65	45	1 676	392	310	468	470	2 184	35	26	25	5 696	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 24: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1977-1978) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1978 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9[1]	Total	Gain ou perte
1	2 005	10	265	10	4	4	14	10	2	1	50	2 375	+ 57
2	26	3 089	120	54	8	19	33	17	6	55	65	3 492	+ 221
3	182	81	8 324	188	36	9	42	41	9	33	62	9 007	- 50
4	19	18	118	3 524	65	27	86	18	4	30	5	3 914	- 189
5	15	17	56	72	1 637	26	189	54	3	36	16	2 121	+ 252
61	4	7	26	38	9	3 335	113	185	89	26	2	3 834	- 2 212
62	8	13	48	75	36	96	5 026	446	16	16	9	5 789	- 1 540
63	52	30	80	134	72	2 512	1 808	14 058	94	29	21	18 891	+ 4 050
7		1	1	1	1	8	13	3	1 494	14		1 536	- 185
8	1			4		3	2	2	3	993	1	1 009	- 224
9	5	5	19	3	1	7	3	7	1		761	812	- 180
Total	2 318	3 271	9 057	4 103	1 869	6 046	7 329	14 841	1 721	1 233	992	52 780	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 25: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1978-1979) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1979 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												Gain ou perte
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	
1	1 558	11	278	12	5	5	15	7	4	4	84	1 983	+ 224
2	13	2 261	92	44	11	20	25	28	10	54	63	2 621	+ 226
3	102	51	5 791	145	33	15	37	17	8	30	51	6 280	- 133
4	22	23	82	2 612	29	28	67	15	5	21	15	2 919	- 123
5	14	10	52	57	1 174	39	150	48	11	48	17	1 620	+ 277
61	7	6	23	33	2	2 625	88	150	105	18	8	3 065	- 2 188
62	7	11	29	60	37	110	4 558	462	10	16	5	5 305	- 1 099
63	30	19	50	76	46	2 399	1 438	10 654	56	33	19	14 820	+ 3 426
7	1		3	1	2	5	11	6	1 428	16		1 473	- 171
8		1			1	4	3	3	7	710	3	732	- 220
9	5	2	12	2	3	3	8	4		2	552	594	- 223
Total	1 759	2 395	6 413	3 042	1 343	5 253	6 400	11 394	1 644	952	817	41 412	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 26: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1978-1979) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1979 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1													- 42
2													- 30
3	33	25	1 365	46	23	4	7	8	10	27	20	1 568	+ 148
4			10	259	6		17	1		8		301	- 96
5				1	252		3		1			257	- 50
61				1		232		5				238	- 311
62			18	44	6	22	53	13	5	4		165	- 372
63	9	5	27	46	20	291	457	2 466	23	11	9	3 364	+ 871
7													- 39
8													- 50
9													- 29
Total	42	30	1 420	397	307	549	537	2 493	39	50	29	5 893	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7 Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 27: Migrations interrégionales des élèves de secondaire V (année scolaire 1978-1979) poursuivant des études collégiales à la session d'automne 1979 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	1 558	11	278	12	5	5	15	7	4	4	84	1 983	+ 182
2	13	2 261	92	44	11	20	25	28	10	54	63	2 621	+ 196
3	135	76	7 156	191	56	19	44	25	18	57	71	7 848	+ 15
4	22	23	92	2 871	35	28	84	16	5	29	15	3 220	- 219
5	14	10	52	56	1 426	39	153	48	12	48	17	1 877	+ 227
61	7	6	23	34	2	2 857	88	155	105	18	8	3 303	- 2 499
62	7	11	47	104	43	132	4 611	475	15	20	5	5 470	- 1 467
63	39	24	77	122	66	2 690	1 895	13 120	79	44	28	18 184	+ 4 297
7	1		3	1	2	5	11	6	1 428	16		1 473	- 210
8		1			1	4	3	3	7	710	3	732	- 270
9	5	2	13	2	3	3	8	4		2	552	594	- 252
Total	1 801	2 425	7 833	3 439	1 650	5 802	6 937	13 887	1 683	1 002	846	47 305	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 28 : Migrations interrégionales cumulatives des élèves de secondaire V poursuivant des études collégiales, automne 1972 à automne 1979 - CEGEP.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1	13 637	50	1 827	91	41	42	110	83	10	27	391	16 309	+ 439
2	222	18 994	971	390	88	189	227	215	41	381	449	22 167	+ 1 970
3	1 161	494	47 387	1 230	322	129	306	256	40	275	287	51 887	- 889
4	156	125	747	23 683	445	174	492	156	23	167	57	26 225	- 1 529
5	108	87	545	613	10 447	196	1 422	543	40	316	124	14 441	+ 2 281
61	43	38	156	282	57	19 368	657	1 706	734	197	22	23 260	- 13 472
62	103	84	337	548	238	672	34 616	3 462	89	126	42	40 317	- 7 829
63	343	277	602	855	485	15 854	10 167	92 396	475	392	166	122 012	+ 23 063
7	19	19	24	23	14	54	90	50	8 890	127	5	9 315	- 1 050
8	2	6	17	13	3	25	26	39	18	5 983	4	6 129	- 1 869
9	76	23	170	26	20	29	33	43	5	7	3 683	4 115	- 1 115
Total	15 870	20 197	52 776	27 754	12 160	36 732	48 146	98 949	10 365	7 998	5 230	336 177	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 29 : Migrations interrégionales cumulatives des élèves de secondaire V poursuivant des études collégiales, automne 1972 à automne 1979 - Collèges privés et écoles gouvernementales.

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9(1)	Total	Gain ou perte
1													- 322
2													- 275
3	230	208	13 305	555	126	20	69	42	26	113	155	14 849	+ 1 145
4	4	2	55	2 176	56	2	98	9	1	45	4	2 452	- 777
5		1	25	10	1 890	3	30	10	1	4	1	1 975	- 330
61			2	4		1 476	5	133	1	2		1 623	- 2 226
62			20	44	7	22	97	16	5	4		215	- 3 798
63	88	64	297	440	226	2 326	3 714	17 877	131	131	51	25 345	+ 7 258
7									13			13	- 165
8													- 299
9													- 211
Total	322	275	13 704	3 229	2 305	3 849	4 013	18 087	178	299	211	46 472	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 30 : Migrations interrégionales cumulatives des élèves de secondaire V poursuivant des études collégiales, automne 1972 à automne 1979 - CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales

Inscriptions en collège I par région	Région de provenance des élèves de secondaire V												
	1	2	3	4	5	61	62	63	7	8	9[1]	Total	Gain ou perte
1	13 637	50	1 827	91	41	42	110	83	10	27	391	16 309	+ 117
2	222	18 994	971	390	88	189	227	215	41	381	449	22 167	+ 1 695
3	1 391	702	60 692	1 785	448	149	375	298	66	388	442	66 736	+ 256
4	160	127	802	25 859	501	176	590	165	24	212	61	28 677	- 2 306
5	108	88	570	623	12 337	199	1 452	553	41	320	125	16 416	+ 1 951
61	43	38	158	286	57	20 844	662	1 839	735	199	22	24 883	- 15 698
62	103	84	357	592	245	694	34 713	3 478	94	130	42	40 532	- 11 627
63	431	341	899	1 295	711	18 180	13 881	110 273	606	523	217	147 357	+ 30 321
7	19	19	24	23	14	54	90	50	8 903	127	5	9 328	- 1 215
8	2	6	10	13	3	25	26	39	18	5 983	4	6 129	- 2 168
9	76	23	170	26	20	29	33	43	5	7	3 683	4 115	- 1 326
Total	16 192	20 472	66 480	30 983	14 465	40 581	52 159	117 036	10 543	8 297	5 441	382 649	0

(1) Les élèves qui ont terminé leur secondaire dans la région 10, c'est-à-dire le Nouveau-Québec, sont dénombrés dans la région 9.

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean
Région 3: Québec
Région 4: Trois-Rivières
Région 5: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 7: Outaouais
Région 8: Nord-Ouest
Région 9: Côte-Nord

Tableau 31: Proportion des non-migrants par région administrative scolaire (%) chez les étudiants qui s'inscrivent dans un CEGEP.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	82,7	85,3	83,9	85,0	86,2	86,4	89,0	88,6	85,9
Saguenay/Lac-Saint-Jean	95,5	92,9	92,8	91,8	93,7	94,5	95,8	94,4	94,0
Québec	88,4	89,1	88,8	90,7	89,5	90,4	90,7	90,3	89,8
Trois-Rivières	82,8	84,2	85,8	85,2	84,8	85,8	87,4	85,9	85,3
Cantons-de-l'Est	81,1	84,5	86,1	85,8	87,3	86,4	88,4	87,4	85,9
Nord-de-Montréal	50,0	53,7	52,3	47,6	51,8	57,8	56,4	50,0	52,7
Sud-de-Montréal	74,9	71,7	71,7	71,3	70,1	71,6	73,3	71,2	71,9
Île-de-Montréal	94,7	94,8	90,6	92,4	94,1	93,4	93,9	93,5	93,4
Outaouais	82,8	79,0	84,0	86,2	86,5	87,7	87,8	86,9	85,8
Nord-Ouest	76,1	74,5	72,1	68,7	72,2	75,0	82,3	74,6	74,8
Côte-Nord	70,4	71,3	57,4	65,3	69,8	73,9	78,7	67,6	70,4

Le tableau 31 nous fait voir que la proportion des non-migrants de toutes les régions tend à augmenter bien que nous enregistrions toujours un certain fléchissement à la session d'automne 1979, année où la population totale des CEGEP semble commencer à diminuer.

Si nous examinons la proportion moyenne des non-migrants (dernière colonne du tableau 31) nous pouvons classer les régions en quatre catégories:

- moins de 55%: Nord-de-Montréal;
- de 70% à 75%: Sud-de-Montréal, Nord-Ouest et Côte-Nord;
- de 85% à 90%: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Québec, Trois-Rivières, Cantons-de-l'Est et Outaouais;
- plus de 90% : Saguenay/Lac-Saint-Jean et Île-de- Montréal.

Pour mieux cerner les différences entre les régions, reportons-nous au graphique 1. Il est sans doute significatif que les régions les mieux pourvues quant au nombre de CEGEP, quant au nombre d'options professionnelles et quant au nombre de places-élèves disponibles perdent moins d'étudiants au profit des autres régions. Par ailleurs, le fait de pouvoir accéder au CEGEP dans une région voisine sans avoir à parcourir une grande distance peut favoriser un certain exode. Le Nord-de-Montréal, le Sud-de-Montréal et la Côte-Nord constituent les régions les plus défavorisées en ce qui concerne les migrations interrégionales que nous étudions dans ce document.

GRAPHIQUE I POURCENTAGE DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS CHEZ LES ÉTUDIANTS QUI S'INSCRIVENT DANS UN CEGEP

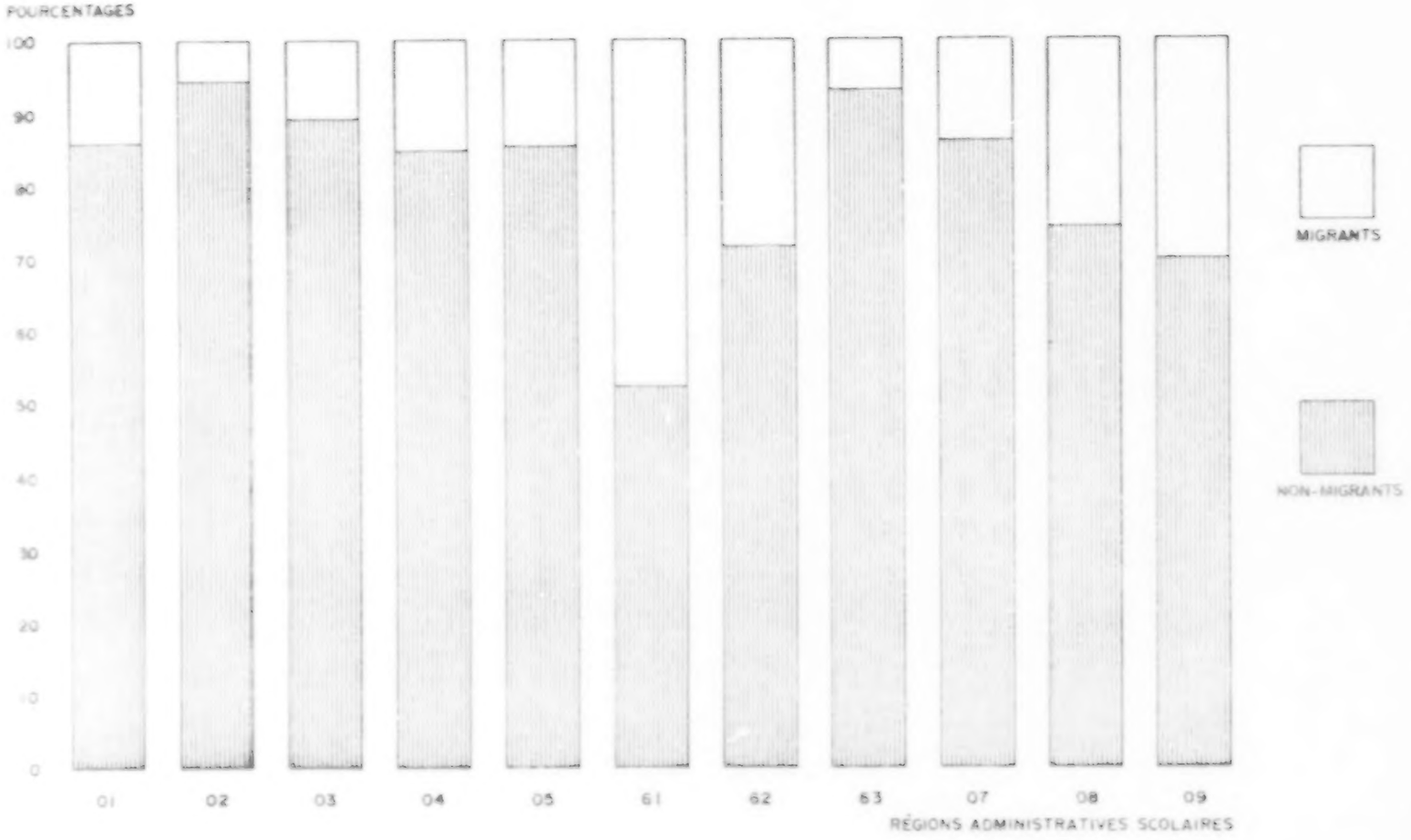

Tableau 32: Proportion des non-migrants par région administrative scolaire (%) chez les étudiants qui s'inscrivent dans un collège privé ou dans une école gouvernementale.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Saguenay/Lac-Saint-Jean	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Québec	97,5	96,2	97,6	96,6	98,0	97,1	97,4	96,1	97,1
Trois-Rivières	67,0	69,1	61,2	68,2	70,8	65,2	71,9	65,2	67,4
Cantons-de-l'Est	82,6	87,8	83,0	83,4	75,4	78,4	83,5	82,1	82,0
Nord-de-Montréal	35,8	33,6	36,6	41,4	33,8	40,9	40,6	42,3	38,3
Sud-de-Montréal	12,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,9	(1)
Île-de-Montréal	98,5	99,0	98,2	98,7	98,9	99,1	99,3	98,9	98,8
Outaouais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37,1	0,0	(1)
Nord-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

(1) Donnée non significative

Le tableau 32 nous indique, d'une part, que tous les finissants du secondaire de plusieurs régions administratives scolaires doivent nécessairement effectuer une migration interrégionale s'ils veulent entreprendre des études collégiales dans un collège privé ou une école gouvernementale; en effet, exception faite des conservatoires de musique, les régions du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, du Saguenay/Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord ne possèdent ni collège privé ni école gouvernementale.

D'autre part, nous remarquons que plus de 97% des élèves du secondaire de la région de Québec et de la sous-région Île-de-Montréal qui accèdent aux études collégiales dans un collège privé ou une école gouvernementale, le font sans accomplir une migration interrégionale. Cette situation résulte du fait que la région de Québec et la sous-région Île-de-Montréal sont celles où les collèges privés et les écoles gouvernementales sont le plus nombreux.

Le tableau 33 nous fait voir que dans la plupart des régions, la proportion des non-migrants tend à augmenter bien que nous observions toujours un certain fléchissement à la session d'automne 1979, année où l'ensemble de l'effectif du collégial semble commencer à diminuer.

Si nous examinons la proportion moyenne des non-migrants (dernière colonne du tableau 33) nous pouvons classer les régions en quatre catégories:

- moins de 55%: Nord-de-Montréal;
- de 65% à 75%: Sud-de-Montréal, Nord-Ouest et Côte-Nord;
- de 80% à 85%: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Trois-Rivières, Cantons-de-l'Est et Outaouais;
- plus de 90% : Saguenay/Lac-Saint-Jean, Québec et Île-de-Montréal.

Tableau 33 : Proportion des non-migrants par région administrative scolaire (%) chez les étudiants qui s'inscrivent dans un CEGEP, un collège privé ou une école gouvernementale.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	81,9	84,4	82,6	82,9	84,3	84,4	86,5	86,5	84,2
Saguenay/Lac-Saint-Jean	94,9	91,1	91,9	90,8	92,0	92,9	94,4	93,2	92,8
Québec	90,2	90,7	90,6	91,9	91,5	91,8	91,9	91,4	91,3
Trois-Rivières	81,3	82,6	83,4	83,4	83,0	83,9	85,9	83,5	83,5
Cantons-de-l'Est	81,2	85,0	85,6	85,3	85,7	85,1	87,6	86,4	85,3
Nord-de-Montréal	48,6	51,7	50,8	46,9	50,1	56,3	55,2	49,2	51,4
Sud-de-Montréal	70,3	67,0	66,3	65,4	63,2	66,1	68,6	66,5	66,6
Île-de-Montréal	95,3	95,4	91,6	93,3	95,0	94,3	94,7	94,5	94,2
Outaouais	81,0	77,1	82,6	85,4	85,2	86,8	86,8	84,8	84,4
Nord-Ouest	74,0	71,5	68,9	65,8	69,3	72,5	80,5	70,9	72,1
Côte-Nord	68,2	67,5	55,6	62,1	66,4	70,8	76,7	65,2	67,7

GRAPHIQUE 2 : POURCENTAGE DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS CHEZ LES ÉTUDIANTS QUI ACCÈDENT AUX ÉTUDES COLLÉGIALES

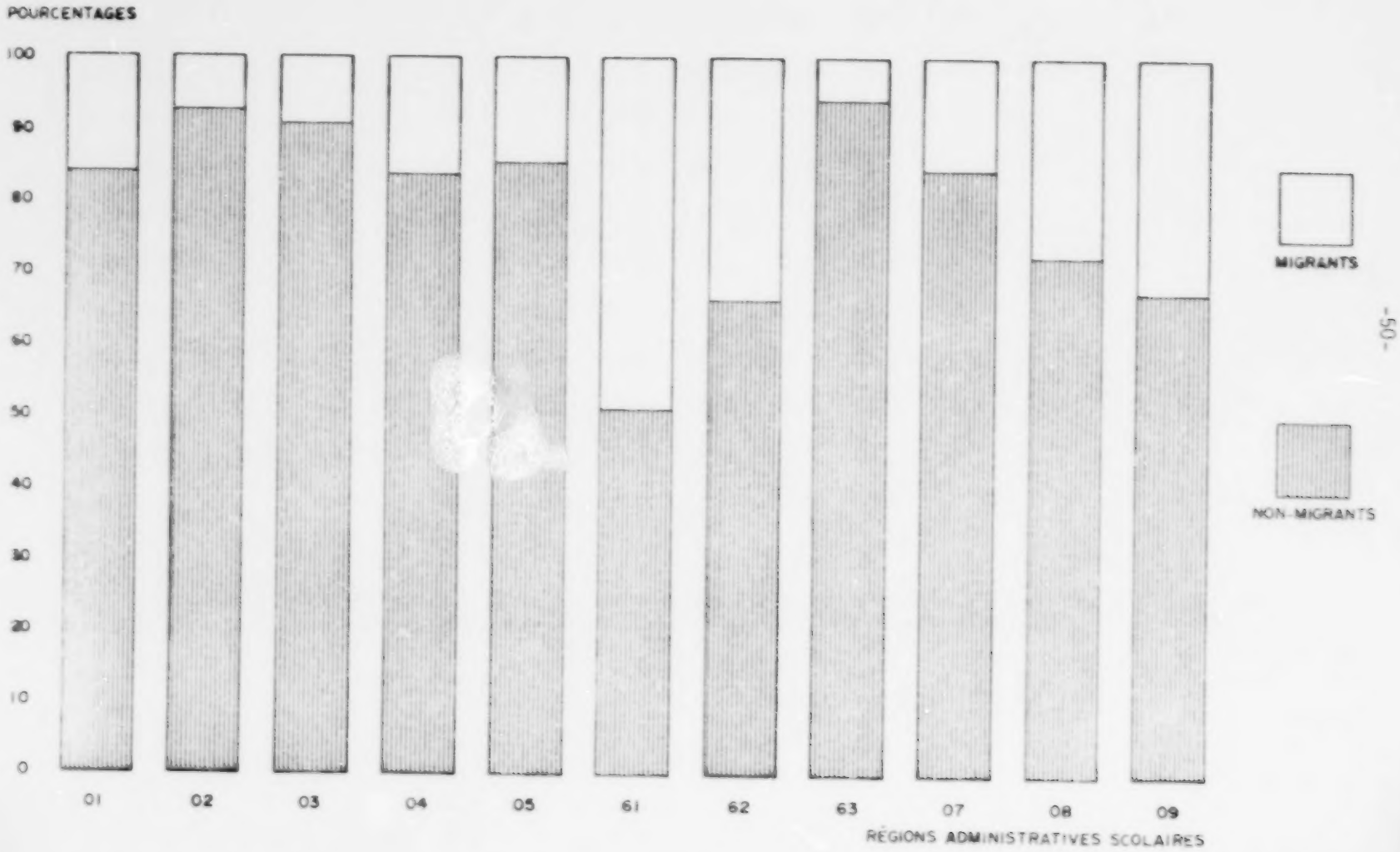

Pour mieux cerner les différences entre les régions, reportons-nous au graphique 2. Nous remarquons que les régions les mieux pourvues quant au nombre d'établissements d'enseignement collégial, quant au nombre d'options professionnelles et quant au nombre de places-élèves disponibles perdent moins d'étudiants au profit des autres régions. De plus, le fait de pouvoir accéder aux études collégiales dans une région voisine sans avoir à parcourir une grande distance peut favoriser un certain exode. Le Nord-de-Montréal, le Sud-de-Montréal et la Côte-Nord constituent les régions les plus touchées par les migrations interrégionales que nous étudions dans ce document.

Un examen du tableau 34 et une comparaison des graphiques 1 et 2 nous indiquent, comme nous nous y attendions, qu'une présence importante de collèges privés et d'écoles gouvernementales dans une région administrative scolaire donnée, aide cette région à conserver ses effectifs de niveau collégial.

Tableau 34: Proportion moyenne des non-migrants par région administrative scolaire (%).

	Etudiants qui accèdent à un CEGEP	Etudiants qui accèdent à un CEGEP, un collège privé ou une école gouvernementale
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	85,9	84,2
Saguenay/Lac-Saint-Jean	94,0	92,8
Québec	89,8	91,3
Trois-Rivières	85,3	83,5
Cantons-de-l'Est	85,9	85,3
Nord-de-Montréal	52,7	51,4
Sud-de-Montréal	71,9	66,6
Île-de-Montréal	93,4	94,2
Outaouais	85,8	84,4
Nord-Ouest	74,8	72,1
Côte-Nord	70,4	67,7

Nous remarquons, en effet, que les deux régions où se trouvent le plus de collèges privés et d'écoles gouvernementales (Québec et Île-de-Montréal) sont les seules où la proportion moyenne des non-migrants augmente quand nous tenons compte des étudiants qui accèdent aux études collégiales non seulement dans un CEGEP, mais encore dans un collège privé ou dans une école gouvernementale.

2- Les migrants

a) soldes migratoires

Avant d'examiner les soldes migratoires de chaque région administrative scolaire, nous allons indiquer le nombre d'individus qui effectuent une migration interrégionale au moment où ils entreprennent des études collégiales.

Tableau 35: Nombre total de migrants à chaque session d'automne.

Session d'automne	CEGEP	Collèges privés et écoles gouvernementales	Total
1972	5 677	845	6 522
1973	6 443	1 058	7 501
1974	7 023	1 076	8 099
1975	7 399	1 288	8 687
1976	7 494	1 482	8 976
1977	8 185	1 472	9 657
1978	7 383	1 151	8 534
1979	7 489	1 266	8 755
1972-1979	57 093	9 638	66 731
Moyenne	7 136	1 205	8 341

Nous remarquons, qu'en moyenne, 8 341 élèves de secondaire V effectuent une migration interrégionale quand ils entreprennent des études collégiales, entre 1972 et 1979.

Nous venons tout juste de signaler que 66 731 nouveaux inscrits dans les CEGEP, les collèges privés et les écoles gouvernementales, ont effectué une migration interrégionale. Examinons maintenant les soldes migratoires de chacune des régions administratives scolaires. Le solde migratoire d'une région consiste dans l'écart entre le nombre d'individus qui y arrivent et le nombre de ceux qui en sortent; il peut donc être positif ou négatif.

Fixons notre attention sur le solde migratoire de chacune des régions en ne dénombrant que les nouvelles inscriptions qui ont eu lieu dans les CEGEP (cf. tableau 36). Comme nous nous y attendions, les sous-régions de la région de Montréal constituent le milieu où les mouvements migratoires sont le plus nombreux. La sous-région Nord-de-Montréal et la sous-région Sud-de-Montréal sont celles qui subissent les plus lourdes pertes alors que l'Île-de-Montréal bénéficie de gains considérables.

Quatre régions, c'est-à-dire, le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, le Saguenay/Lac-Saint-Jean, les Cantons-de-l'Est et l'Île-de-Montréal attirent plus d'élèves du secondaire des autres régions qu'elles n'en perdent au profit de ces dernières.

Tableau 36: Soldes migratoires calculés à partir des nouvelles inscriptions dans les CEGEP.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
région 1	-103	-20	19	57	148	-8	122	224	439
région 2	372	176	173	165	256	336	266	226	1 970
région 3	-38	-95	-103	9	-195	-113	-221	-133	-889
région 4	-224	-217	-154	-190	-208	-278	-135	-123	-1 529
région 5	73	143	301	351	431	412	293	277	2 281
sous-région 61	-1 317	-1 433	-1 197	-1 737	-1 983	-1 674	-1 943	-2 188	-13 472
sous-région 62	-663	-976	-672	-838	-1 208	-1 307	-1 070	-1 095	-7 829
sous-région 63	2 293	2 876	2 077	2 687	3 310	3 190	3 204	3 425	23 063
région 7	-103	-140	-97	-116	-136	-124	-163	-171	-1 050
région 8	-209	-219	-206	-260	-250	-307	-198	-220	-1 869
région 9	-81	-95	-141	-128	-165	-127	-155	-223	-1 115

Tableau 37: Soldes migratoires calculés à partir des nouvelles inscriptions dans les collèges privés et les écoles gouvernementales.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
région 1	-19	-19	-29	-50	-38	-60	-65	-42	-322
région 2	-14	-41	-21	-26	-44	-54	-45	-30	-275
région 3	56	92	112	134	193	239	171	148	1 145
région 4	-90	-93	-128	-90	-100	-126	-54	-96	-777
région 5	-23	-24	-33	-45	-47	-67	-41	-50	-330
sous-région 61	-209	-282	-231	-296	-333	-295	-269	-311	-2 226
sous-région 62	-317	-391	-431	-540	-674	-603	-470	-372	-3 798
sous-région 63	678	842	826	991	1 140	1 064	846	871	7 258
région 7	-19	-20	-16	-11	-21	-17	-22	-39	-165
région 8	-28	-38	-35	-38	-39	-45	-26	-50	-299
région 9	-15	-26	-14	-29	-37	-36	-25	-29	-211

Quand nous portons notre attention sur le solde migratoire de chacune des régions en ne dénombrant que les nouvelles inscriptions qui se produisent dans les collèges privés et les écoles gouvernementales, nous observons que les sous-régions de la région de Montréal constituent le milieu où les mouvements migratoires sont le plus nombreux (cf. tableau 37). Comme dans le cas des nouvelles inscriptions qui ont lieu dans les CEGEP, la sous-région Nord-de-Montréal et la sous-région Sud-de-Montréal sont celles qui subissent les plus lourdes pertes alors que l'Île-de-Montréal enregistre des gains importants.

Les deux seules régions où les collèges privés et les écoles gouvernementales occupent une place importante, Québec et Île-de-Montréal, attirent évidemment beaucoup plus d'élèves du secondaire des autres régions qu'elles n'en perdent au profit de ces dernières.

Quand nous examinons le solde migratoire de chaque région en recensant l'ensemble des nouvelles inscriptions, nous remarquons, bien entendu, que les sous-régions de la région de Montréal constituent le milieu où pullulent les mouvements migratoires (cf. tableau 38). Evidemment, l'Île-de-Montréal profite des migrations du Nord-de-Montréal et du Sud-de-Montréal.

Le Saguenay/Lac-Saint-Jean, les Cantons-de-l'Est et l'Île-de-Montréal présentent des gains importants. Le solde migratoire du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et celui de Québec sont peu considérables. Toutes les autres régions subissent des pertes qui ont des conséquences directes sur l'effectif de niveau collégial de chacune d'entre elles.

Tableau 38: Soldes migratoires calculés à partir des nouvelles inscriptions dans les CEGEP, les collèges privés et les écoles gouvernementales.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
région 1	-122	-39	-10	7	110	-68	57	182	117
région 2	358	135	152	139	212	282	221	196	1 695
région 3	18	-3	9	143	-2	126	-50	15	256
région 4	-314	-310	-282	-280	-308	-404	-189	-219	-2 306
région 5	50	119	268	306	384	345	252	227	1 951
sous-région 61	-1 256	-1 715	-1 428	-2 033	-2 316	-1 969	-2 212	-2 499	-15 698
sous-région 62	-980	-1 367	-1 103	-1 378	-1 682	-1 910	-1 540	-1 467	-11 627
sous-région 63	2 971	3 718	2 903	3 678	4 450	4 254	4 050	4 297	30 321
région 7	-122	-160	-113	-127	-157	-141	-185	-210	-1 215
région 8	-237	-257	-241	-298	-289	-352	-224	-270	-2 168
région 9	-96	-121	-155	-157	-202	-163	-180	-252	-1 326

Nous allons désormais cesser de faire la distinction entre les nouvelles inscriptions qui ont lieu dans les CEGEP et celles qui se produisent dans les collèges privés et les écoles gouvernementales pour ne pas surcharger inutilement l'analyse et le texte.

b) Indice d'attraction

Calculons maintenant un indice d'attraction pour chacune des régions. Cet indice est le rapport (en pourcentage) entre le nombre d'arrivées dans une région et le nombre d'étudiants issus de la même région et inscrits au niveau collégial (dans cette région ou dans une autre région).

Tel qu'il a été calculé, l'indice d'attraction permet de comparer les régions administratives scolaires quant à l'attraction qu'elles exercent sur les élèves du secondaire. La dernière colonne du tableau 39 contient un indice moyen d'attraction pour chaque région et permet de classer les régions, de la plus attractive à la moins attractive. Mentionnons qu'un indice d'attraction de 17,4 (voir tableau 1, quatrième colonne, dernier chiffre: 100,0 - 82,6 - 17,4) signifie que l'attraction est pratiquement nulle car, en moyenne, dans l'ensemble du Québec, 17,4% des nouvelles inscriptions sont des migrants.

Île-de-Montréal	31,7
Cantons-de-l'Est	28,2
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	16,5
Saguenay/Lac-Saint-Jean	15,5

Sud-de-Montréal	11,2
Nord-de-Montréal	10,0
Québec	9,1
Trois-Rivières	9,1
Côte-Nord	7,9
Outaouais	4,0
Nord-Ouest	1,8

Nous remarquons que les deux régions dont le solde migratoire est le plus défavorable, le Nord-de-Montréal et le Sud-de-Montréal, demeurent des régions relativement plus attractives que la région de Québec qui bénéficie d'un solde migratoire positif. Par ailleurs, nous constatons que la région des Cantons-de-l'ESt, qui est une petite région, reste l'une des plus attractives.

Examinons maintenant l'évolution des indices d'attraction de chacune des régions administratives scolaires. Mentionnons qu'une croissance de l'indice d'attraction signifie qu'une région devient plus attractive, soit parce qu'elle attire plus d'élèves du secondaire des autres régions, soit parce qu'elle en attire autant, en dépit d'une diminution du nombre d'élèves issus de la région accédant au collégial. Au contraire, une diminution de l'indice d'attraction veut dire qu'une région devient moins attractive, soit qu'elle attire moins d'élèves du secondaire des autres régions, soit qu'elle n'en attire pas plus, malgré une augmentation du nombre d'élèves issus de la région accédant au collégial.

Tableau 39: Indice d'attraction de chaque région administrative scolaire sur les finissants du secondaire.

Région	A-72	A-73	A-74	A-75	A-76	A-77	A-78	A-79	A-72 à A-79
région 1	11,8	13,5	16,9	17,4	22,2	13,0	16,0	23,6	16,5
région 2	19,2	15,2	15,0	15,1	16,6	16,4	12,3	14,8	15,5
région 3	10,1	9,3	9,5	9,8	8,5	9,4	7,5	8,8	9,1
région 4	9,3	8,4	8,7	9,1	8,7	9,0	9,5	10,1	9,1
région 5	21,8	22,1	30,2	31,6	35,3	29,8	25,9	27,3	28,2
sous-région 61	7,9	10,1	17,1	10,7	9,2	9,7	8,3	7,7	10,0
sous-région 62	10,0	10,0	14,5	13,3	9,2	9,8	10,4	12,4	11,2
sous-région 63	31,1	28,3	27,3	29,7	34,5	34,2	32,6	36,5	31,7
région 7	5,2	4,0	6,2	4,4	4,0	4,9	2,4	2,7	4,0
région 8	2,8	1,4	1,2	1,8	1,7	1,6	1,3	2,2	1,8
région 9	11,5	7,5	9,1	11,3	7,4	10,0	5,1	5,0	7,9

Pour expliquer les causes des augmentations ou des diminutions des indices d'attraction, il faudrait d'abord analyser l'évolution des effectifs et des enseignements de chacun des collèges qui composent une région administrative scolaire; de plus, il faudrait analyser le rôle de l'évolution de la population de chaque région par rapport à celle des autres régions de même que les effets du développement socio-économique. Nous n'avons pas l'intention de produire ici un travail d'une telle envergure. Nous allons cependant signaler, dans certains cas, des causes possibles.

Les indices d'attraction du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, des Cantons-de-l'Est et de l'Île-de-Montréal sont les seuls à connaître une croissance importante durant notre période d'observation. Le nombre grandissant de programmes professionnels dispensés de façon exclusive ou quasi-exclusive par les collèges du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, peut expliquer, en grande partie, la croissance de l'indice d'attraction de cette région administrative scolaire. Dans le cas des Cantons-de-l'Est, les nombreux programmes professionnels dispensés par le CEGEP de Sherbrooke de même que la présence du Campus de Lennoxville, où la langue d'enseignement est l'anglais, peuvent expliquer l'évolution favorable de l'indice d'attraction de cette région. Quant à l'Île-de-Montréal, le grand nombre de CEGEP et de collèges privés de cette région de même que la très grande variété des études professionnelles qu'on y trouve, exercent un attrait croissant sur les finissants du secondaire qui y trouvent un milieu très intéressant.

Le Saguenay/Lac-Saint-Jean, Québec, l'Outaouais, le Nord-Ouest et la Côte-Nord enregistrent des diminutions de leur indice

d'attraction durant notre période d'observation. Cependant, les seules régions où les diminutions prennent une certaine importance sont l'Outaouais et la Côte-Nord.

Les collèges de ces deux régions, comme l'indique le tableau 40, semblent de moins en moins capables de recruter des élèves de secondaire V hors de leur région. De plus, nous remarquons des augmentations importantes du nombre des élèves issus de ces deux régions qui accèdent au collégial. Cette situation provoque nécessairement une diminution de leur indice d'attraction.

c) interactions entre les régions

Comparons maintenant le nombre total d'entrées et de sorties pour chaque région administrative scolaire, au cours de la période 1972 à 1979. Le tableau 41 dresse le bilan des entrées et des sorties et indique les pourcentages qu'elles représentent par rapport au nombre total de migrants. Nous pourrions produire ici le bilan de chaque session d'automne depuis 1972, mais nous voulons éviter de surcharger notre travail. Cependant, le lecteur qui voudrait connaître l'évolution des entrées et des sorties pour chacune des sessions depuis 1972, peut en produire un bilan annuel à partir des tableaux 6, 9, 12, 15, 18, 21, 24 et 27.

Tableau 40: Rapport entre les nouvelles inscriptions provenant des autres régions et celles provenant de la région, pour l'Outaouais et la Côte-Nord.

Session d'automne	Nouvelles inscriptions		Rapport (%)	Nouvelles inscriptions		Rapport (%)
	Autres régions	Région de l'Outaouais	Autres régions/ Outaouais	Autres régions	Région de la Côte-Nord	Autres régions/ Côte-Nord
1972	54	321	16,8	46	717	6,4
1973	36	326	11,0	34	654	5,2
1974	40	244	16,4	63	837	7,5
1975	67	367	18,3	54	1 059	5,1
1976	57	512	11,1	58	1 239	4,7
1977	85	600	14,2	83	1 475	5,6
1978	51	761	6,7	42	1 494	2,8
1979	42	552	7,6	45	1 428	3,2

GRAPHIQUE 3 : POURCENTAGES DES ENTREÉS ET DES SORTIES, POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE, AU COURS DE LA PÉRIODE 1972-1979.

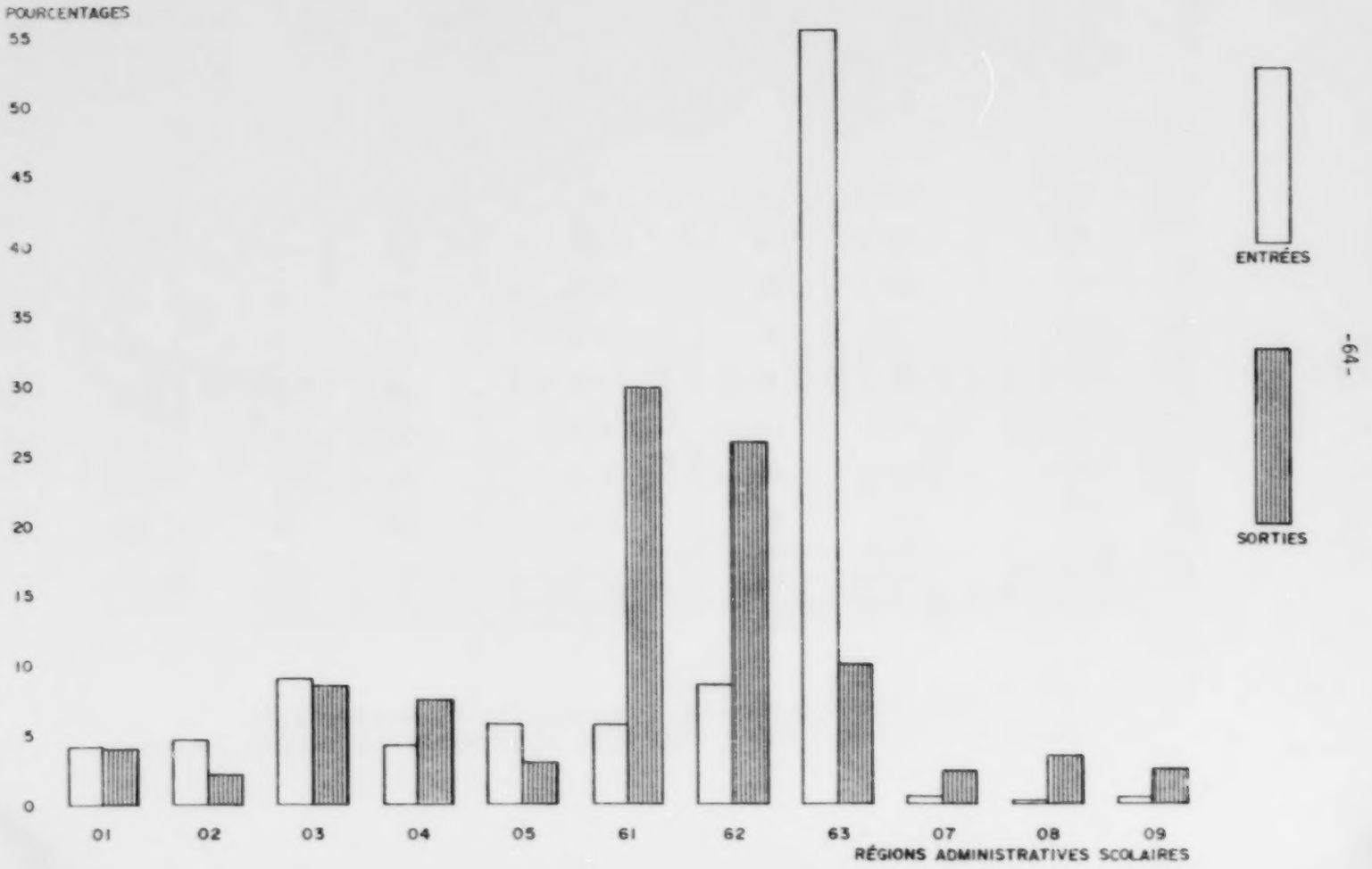

Tableau 41: Entrées et sorties cumulatives, pour chaque région administrative scolaire, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	%	Sorties	%
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	2 672	4,0	2 555	3,8
Saguenay/Lac-Saint-Jean	3 173	4,8	1 478	2,2
Québec	6 044	9,1	5 788	8,7
Trois-Rivières	2 818	4,2	5 124	7,7
Cantons-de-l'Est	4 079	6,1	2 128	3,2
Nord-de-Montréal	4 039	6,1	19 737	29,6
Sud-de-Montréal	5 819	8,7	17 446	26,1
Île-de-Montréal	37 084	55,6	6 763	10,1
Outaouais	425	0,6	1 640	2,5
Nord-Ouest	146	0,2	2 314	3,5
Côte-Nord	432	0,6	1 758	2,6
Ensemble du Québec	66 731	100,0	66 731	100,0
Moyenne annuelle	8 341	-	8 341	-

Quand nous comparons le nombre et le pourcentage des entrées et des sorties par région administrative scolaire (cf. tableau 41 et graphique 3), nous pouvons classer les régions en trois catégories, selon la présence ou l'absence d'équilibre entre les entrées et les sorties.

1- les régions gagnantes : Saguenay/Lac-Saint-Jean
Cantons-de-l'Est
Île-de-Montréal

2- les régions perdantes : Trois-Rivières
Nord-de-Montréal
Sud-de-Montréal
Outaouais
Nord-Ouest
Côte-Nord

3- les régions équilibrées: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Québec

Comme une région administrative scolaire peut faire des gains aux dépens de quelques régions et subir des pertes au profit des autres, examinons maintenant les interactions entre une région administrative scolaire donnée et chacune des autres. Les graphiques de l'annexe II font bien ressortir les mouvements migratoires qui touchent chacune des régions.

Nous remarquons, au tableau 42, que les collèges de la région administrative scolaire du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie recrutent des élèves de secondaire V dans toutes les régions du Québec, et surtout dans la région de Québec (1 827 élèves, ce qui représente 68,4% des entrées). De plus, 391 nouvelles inscriptions (14,6% des entrées) proviennent de la région administrative scolaire de la Côte-Nord. Cependant, les collèges du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie ne recrutent pas beaucoup d'élèves dans les autres régions; bien entendu, nous comprenons que des collèges recrutent plus d'élèves dans les régions limitrophes que dans les régions éloignées.

Le tableau 42 nous indique également que parmi les 2 555 élèves de secondaire V qui sortent du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie pour s'inscrire au niveau collégial, 1 391, c'est-à-dire 54,4%, fréquentent un établissement situé dans la région administrative scolaire de Québec, et 431, soit 16,9%, se dirigent vers l'Île-de-Montréal.

Ainsi, le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie recrute plus d'élèves dans la région administrative scolaire de Québec que celle-ci ne le fait dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie; la Côte-Nord reste largement perdante dans ses échanges migratoires avec le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie alors que l'Île-de-Montréal y fait des gains nets très importants.

Tableau 42: Echanges migratoires cumulatifs entre le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	-	-	-	-	-	-
région 2	50	222	-	-	172	25,8
région 3	1 827	1 391	436	55,7	-	-
région 4	91	160	-	-	69	10,3
région 5	41	108	-	-	67	10,1
sous-région 61	42	43	-	-	1	0,2
sous-région 62	110	103	7	0,9	-	-
sous-région 63	83	431	-	-	348	52,2
région 7	10	19	-	-	9	1,4
région 8	27	2	25	3,2	-	-
région 9	391	76	315	40,2	-	-
total	2 672	2 555	783	100,0	666	100,0
moyenne annuelle	334	319	-	-	-	-

Tableau 43: Echanges migratoires cumulatifs entre le Saguenay/Lac-Saint-Jean et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	222	50	172	9,4	-	-
région 2	-	-	-	-	-	-
région 3	971	702	269	14,8	-	-
région 4	390	127	263	14,4	-	-
région 5	88	88	-	-	-	-
sous-région 61	189	38	151	8,3	-	-
sous-région 62	227	84	143	7,9	-	-
sous-région 63	215	341	-	-	126	100,0
région 7	41	19	22	1,2	-	-
région 8	381	6	375	20,6	-	-
région 9	449	23	426	23,4	-	-
total	3 173	1 478	1 821	100,0	126	100,0
moyenne annuelle	395	185	-	-	-	-

Tableau 44: Echanges migratoires cumulatifs entre la région de Québcc et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	1 391	1 827	-	-	436	30,4
région 2	702	971	-	-	269	18,7
région 3	-	-	-	-	-	-
région 4	1 785	802	983	58,0	-	-
région 5	448	570	-	-	122	8,5
sous-région 61	149	158	-	-	9	0,6
sous-région 62	375	357	18	1,1	-	-
sous-région 63	298	899	-	-	601	41,8
région 7	66	24	42	2,5	-	-
région 8	388	10	378	22,3	-	-
région 9	442	170	272	16,1	-	-
total	6 044	5 788	1 693	100,0	1 437	100,0
moyenne annuelle	756	724	-	-	-	-

Tableau 45: Echanges migratoires cumulatifs entre la région de Trois-Rivières et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	160	91	69	22,7	-	-
région 2	127	390	-	-	263	10,1
région 3	802	1 785	-	-	983	37,6
région 4	-	-	-	-	-	-
région 5	501	623	-	-	122	4,7
sous-région 61	176	286	-	-	110	4,2
sous-région 62	590	592	-	-	2	0,1
sous-région 63	165	1 295	-	-	1 130	43,3
région 7	24	23	1	0,3	-	-
région 8	212	13	199	65,5	-	-
région 9	61	26	35	11,5	-	-
total	2 818	5 124	304	100,0	2 610	100,0
moyenne annuelle	352	641	-	-	-	-

Tableau 46: Echanges migratoires cumulatifs entre les Cantons-de-l'Est et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	108	41	67	3,2	-	-
région 2	88	88	-	-	-	-
région 3	570	448	122	5,8	-	-
région 4	623	501	122	5,8	-	-
région 5	-	-	-	-	-	-
sous-région 61	199	57	142	6,7	-	-
sous-région 62	1 452	245	1 207	57,2	-	-
sous-région 63	553	711	-	-	158	100,0
région 7	41	14	27	1,3	-	-
région 8	320	3	317	15,0	-	-
région 9	125	20	105	5,0	-	-
total	4 079	2 128	2 109	100,0	158	100,0
moyenne annuelle	510	266	-	-	-	-

Tableau 47: Echanges migratoires cumulatifs entre le Nord-de-Montréal et les autres sous-régions et régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	43	42	1	0,1	-	-
région 2	38	189	-	-	151	0,9
région 3	158	149	9	0,9	-	-
région 4	286	176	110	11,3	-	-
région 5	57	199	-	-	142	0,8
sous-région 61	-	-	-	-	-	-
sous-région 62	662	694	-	-	32	0,2
sous-région 63	1 839	18 180	-	-	16 341	98,0
région 7	735	54	681	69,9	-	-
région 8	199	25	174	17,8	-	-
région 9	22	29	-	-	7	0,1
total	4 039	19 737	975	100,0	16 673	100,0
moyenne annuelle	505	2 467	-	-	-	-

Tableau 48: Echanges migratoires cumulatifs entre le Sud-de-Montréal et les autres sous-régions et régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	103	110	-	-	7	0,1
région 2	84	227	-	-	143	1,2
région 3	357	375	-	-	18	0,2
région 4	592	590	2	1,3	-	-
région 5	245	1 452	-	-	1 207	10,2
sous-région 61	694	662	32	21,2	-	-
sous-région 62	-	-	-	-	-	-
sous-région 63	3 478	13 881	-	-	10 403	88,3
région 7	94	90	4	2,6	-	-
région 8	130	26	104	68,9	-	-
région 9	42	33	9	6,0	-	-
total	5 819	17 446	151	100,0	11 778	100,0
moyenne annuelle	727	2 181	-	-	-	-

Tableau 49: Echanges migratoires cumulatifs entre l'Île-de-Montréal et les autres sous-régions et régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	431	83	348	1,2	-	-
région 2	341	215	126	0,4	-	-
région 3	899	298	601	2,0	-	-
région 4	1 295	165	1 130	3,7	-	-
région 5	711	553	158	0,5	-	-
sous-région 61	18 180	1 839	16 341	53,9	-	-
sous-région 62	13 881	3 478	10 403	34,3	-	-
sous-région 63	-	-	-	-	-	-
région 7	606	50	556	1,8	-	-
région 8	523	39	484	1,6	-	-
région 9	217	43	174	0,6	-	-
total	37 084	6 763	30 321	100,0	-	-
moyenne annuelle	4 636	845	-	-	-	-

Tableau 50: Echanges migratoires cumulatifs entre l'Outaouais et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	19	10	9	7,6	-	-
région 2	19	41	-	-	22	1,7
région 3	24	66	-	-	42	3,1
région 4	23	24	-	-	1	0,1
région 5	14	41	-	-	27	2,0
sous-région 61	54	735	-	-	681	51,1
sous-région 62	90	94	-	-	4	0,3
sous-région 63	50	606	-	-	556	41,7
région 7	-	-	-	-	-	-
région 8	127	18	109	92,4	-	-
région 9	5	5	-	-	-	-
total	425	1 640	118	100,0	1 333	100,0
moyenne annuelle	53	205	-	-	-	-

Tableau 51: Echanges migratoires cumulatifs entre le Nord-Ouest et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	2	27	-	-	25	1,2
région 2	6	381	-	-	375	17,3
région 3	10	388	-	-	378	17,5
région 4	13	212	-	-	199	9,2
région 5	3	320	-	-	317	14,6
sous-région 61	25	199	-	-	174	8,0
sous-région 62	26	130	-	-	104	4,8
sous-région 63	39	523	-	-	484	22,3
région 7	18	127	-	-	109	5,0
région 8	-	-	-	-	-	-
région 9	4	7	-	-	3	0,1
total	146	2 314	-	-	2 168	100,0
moyenne annuelle	18	289	-	-	-	-

Tableau 52: Echanges migratoires cumulatifs entre la Côte-Nord et les autres régions administratives scolaires, au cours de la période 1972-1979.

	Entrées	Sorties	Gains nets		Pertes nettes	
			Nombres	Pourcentages	Nombres	Pourcentages
région 1	76	391	-	-	315	23,5
région 2	23	449	-	-	426	31,9
région 3	170	442	-	-	272	20,4
région 4	26	61	-	-	35	2,6
région 5	20	125	-	-	105	7,9
sous-région 61	29	22	7	70,0	-	-
sous-région 62	33	42	-	-	9	0,7
sous-région 63	43	217	-	-	174	13,0
région 7	5	5	-	-	-	-
région 8	7	4	3	30,0	-	-
région 9	-	-	-	-	-	-
total	432	1 758	10	100,0	1 336	100,0
moyenne annuelle	54	220	-	-	-	-

Si nous ne tenons compte que des régions aux dépens desquelles le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie fait des gains nets, nous remarquons que 55,7% de ceux-ci se font aux dépens de la région de Québec et 40,2% aux dépens de la Côte-Nord. Par contre, si nous ne tenons compte que des régions qui font subir des pertes nettes au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, nous constatons que 52,2% de celles-ci ont lieu au profit de l'Île-de-Montréal et 25,8% au profit du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Nous ne nous attarderons pas à examiner chacune des régions comme nous venons de le faire pour le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Cependant, nous allons faire ressortir les faits saillants qui touchent les autres régions administratives scolaires (cf. tableaux 43 à 52). Mentionnons d'abord que chaque région recrute un nombre plus ou moins grand d'élèves de secondaire V dans toutes les autres régions et en perd au profit de chacune des autres.

Nous pouvons également calculer, pour chaque région administrative scolaire, le nombre de régions aux dépens desquelles elle enregistre des gains nets et le nombre de régions au profit desquelles elle subit des pertes nettes (voir le tableau 53).

Cinq régions, c'est-à-dire, le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Québec, Trois-Rivières, le Nord-de-Montréal et le Sud-de-Montréal enregistrent des gains nets et subissent des pertes nettes dans un nombre à peu près égal de régions administratives scolaires. Par ailleurs,

Tableau 53: Pour chaque région, nombre de régions aux dépens desquelles elle enregistre des gains nets et nombre de régions au profit desquelles elle subit des pertes nettes

	Gains nets	Pertes nettes	Gains et pertes égaux
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie	4	6	0
Saguenay/Lac-Saint-Jean	8	1	1
Québec	5	5	0
Trois-Rivières	4	6	0
Cantons-de-l'Est	8	1	1
Nord-de-Montréal	5	5	0
Sud-de-Montréal	5	5	0
Île-de-Montréal	10	0	0
Outaouais	2	7	1
Nord-Ouest	0	10	0
Côte-Nord	2	7	1

le Saguenay/Lac-Saint-Jean et les Cantons-de-l'Est bénéficient de plusieurs gains nets (dans huit régions) alors que l'Outaouais et la Côte-Nord subissent surtout des pertes nettes (au profit de sept régions). Les données les plus frappantes sont sans contredit celles relatives à l'Île-de-Montréal. Cette région bénéficie de gains nets aux dépens de toutes les autres régions du Québec alors que le Nord-Ouest subit des pertes nettes au profit de chacune des autres régions.

Le tableau 43 montre, d'une part, que les gains nets de la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean sont bien répartis dans la plupart des régions administratives scolaires. D'autre part, il

fait ressortir que l'ensemble des pertes nettes surviennent au profit d'une seule région, soit l'Île-de-Montréal.

Quant à la région de Québec, elle réalise 58,0% de ses gains nets aux dépens de celle de Trois-Rivières et 22,3% aux dépens de celle du Nord-Ouest (cf. tableau 44). Les pertes nettes de la région de Québec profitent surtout au Bas-Saint-Laurent/ Gaspésie (30,4%) et à l'Île-de-Montréal (41,8%).

Comme l'indique le tableau 45, les gains nets de la région de Trois-Rivières se font surtout au détriment de la région du Nord-Ouest. Par ailleurs, la région de Trois-Rivières subit de lourdes pertes nettes au profit de la région de Québec et de l'Île-de-Montréal.

Les Cantons-de-l'Est réalisent 57,2% de leurs gains nets dans le Sud-de-Montréal alors qu'ils ne subissent des pertes nettes qu'au profit de l'Île-de-Montréal (cf. tableau 46).

Le tableau 47 montre, d'une part, que la majorité des gains nets du Nord-de-Montréal se font au détriment de la région de l'Outaouais (69,9%) et de celle du Nord-Ouest (17,8%). D'autre part, il indique que l'Île-de-Montréal entraîne la quasi-totalité des pertes nettes du Nord-de-Montréal. Le Sud-de-Montréal (cf. tableau 48) réalise près de 70% de ses gains nets au détriment du Nord-Ouest alors qu'il subit près de 90% de ses pertes nettes au profit de l'Île-de-Montréal.

Comme l'indique le tableau 49, l'Île-de-Montréal enregistre des gains nets au détriment de toutes les sous-régions et régions du Québec. Nous remarquons cependant que 88,2% des migrants proviennent du Nord-de-Montréal et du Sud-de-Montréal, c'est-à-dire des deux autres sous-régions de la région de Montréal.

Quant à la région de l'Outaouais (cf. tableau 50), elle enregistre la majorité de ses gains nets (92,4%) aux dépens du Nord-Ouest. Par ailleurs, elle subit des pertes nettes considérables au profit du Nord-de-Montréal (plus de 50%) et de l'Île-de-Montréal (près de 42%).

La région du Nord-Ouest subit des pertes nettes au profit de chacune des autres régions du Québec (cf. tableau 51). Ce qui attire toutefois le plus notre attention est le fait que l'Île-de-Montréal bénéficie de la plus grande part des pertes nettes (22,3%) de la région du Nord-Ouest.

Comme l'indique le tableau 52, la région de la Côte-Nord ne réalise que des gains nets non significatifs. Par contre, elle enregistre des pertes nettes assez importantes au profit du Saguenay/Lac-Saint-Jean (31,9%), du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie (23,5%) et de la région de Québec (20,4%).

A la suite de nos commentaires relatifs aux interactions entre les régions administratives scolaires quant aux mouvements migratoires qui surviennent entre la fin des études secondaires et le début des études collégiales, nous remarquons que la plupart des échanges migratoires se passent entre des régions limitrophes. Ce phénomène

doit sans doute être considéré comme normal car la distance à parcourir entre les établissements d'enseignement de deux régions voisines est minimale.

La distance représente certainement un facteur important dans la décision de fréquenter un collège plutôt qu'un autre. Cependant, certaines régions administratives scolaires bénéficient de facteurs qui favorisent la venue d'élèves provenant des autres régions du Québec.

Ainsi, le nombre de collèges (CEGEP, collèges privés et écoles gouvernementales) varie entre 1 (dans la région du Nord-Ouest) et 28 (dans l'Île-de-Montréal, cf. annexe 1). Le nombre de programmes professionnels dispensés varie entre plus de 80 dans l'Île-de-Montréal et une vingtaine dans l'Outaouais. De plus, certaines régions comptent quelques collèges qui dispensent des programmes professionnels provinciaux[1] ou quasi provinciaux. Or, certains programmes provinciaux attirent de nombreux étudiants. Par ailleurs, la réputation de quelques collèges dépasse largement la région où ils sont situés. Enfin, des moyens de transport en commun ou des résidences d'étudiants, ou simplement l'attrait du milieu urbain ou de la grande ville peuvent favoriser les collèges de certaines régions.

Après avoir examiné la majorité des mouvements migratoires interrégionaux, nous allons maintenant analyser brièvement leur effet sur les taux de passage de secondaire V à collège I. Cependant, comme nous ne voulons pas allonger inutilement notre document, nous allons concentrer notre analyse sur les deux dernières sessions d'automne observées (automne 1978 et automne 1979).

---

(1) Programmes dispensés exclusivement par un collège donné.

3- Effet des mouvements migratoires sur les taux de passage de la 5e secondaire à la 1re année d'études collégiales

Nous avons relevé précédemment l'importance des mouvements migratoires interrégionaux. Pour souligner leur effet sur les taux de passage de secondaire V à collège I, reportons-nous aux tableaux 54 et 55. Mentionnons d'abord que l'effectif de 5e secondaire (colonne A) a diminué de 8 663 (6,9%) entre 1977-1978 et 1978-1979. Le nombre de nouvelles inscriptions en 1re collégiale (colonne B et colonne D) est passé de 52 780 à l'automne 1978 à 47 305 à l'automne 1979; il s'agit là d'une baisse de 5 475 (10,4%).

Nous remarquons d'une part, que l'Île-de-Montréal enregistre de 36% à 38% des nouvelles inscriptions (colonne B) bien qu'elle ne compte que de 28% à 29% de l'effectif de 5e secondaire (colonne A). D'autre part, de 28% à 29% des nouvelles inscriptions (colonne D) proviennent de l'Île-de-Montréal, soit la même proportion que l'effectif de 5e secondaire. Dans la mesure où le taux de passage réel de secondaire V à collège I n'est pas trop différent d'une région à une autre, les migrations interrégionales favorables à l'Île-de Montréal expliquent cette situation.

Comme la région de Québec et l'Île-de-Montréal enregistrent de 53% à 55% des nouvelles inscriptions et qu'elles fournissent de 45% à 46% des nouvelles inscriptions de l'ensemble du Québec, nous devons admettre que ces deux régions représentent à peu près la moitié de nos effectifs-cibles. Il n'est donc pas étonnant que le taux de passage de secondaire V à collège I de l'ensemble du Québec se rapproche sensiblement du taux de passage réel de la région de Québec et de l'Île-de-Montréal.

Tableau 54: Taux de passage usuels et taux de passage réels de la 5e secondaire (1977-1978) à la 1re année d'études collégiales (automne 1978)

Régions	5e secondaire (1)	Nouvelles inscriptions par région d'inscription (2)	Taux de passage usuel (3)	Nouvelles inscriptions par région de provenance (4)	Taux de passage réel (5)	Ecart entre le taux réel et le taux usuel
	(A)	(B)	(C)=(B)÷(A)	(D)	(E)=(D)÷(A)	(F)=(E)-(C)
1	4 799	2 375	49,5	2 318	48,3	- 1,2
2	7 047	3 492	49,6	3 271	46,4	- 3,2
3	21 420	9 007	42,0	9 057	42,3	0,3
4	10 267	3 914	38,1	4 103	40,0	1,9
5	5 668	2 121	37,4	1 869	33,0	- 4,4
61	14 308	3 834	26,8	6 046	42,3	15,5
62	17 006	5 789	34,0	7 329	43,1	9,1
63	35 569	18 891	53,1	14 841	41,7	-11,4
7	4 860	1 536	31,6	1 721	35,4	3,8
8	3 233	1 009	31,2	1 233	38,1	6,9
9 et 10	2 278	812	35,6	992	43,5	7,9
Total	126 455	52 780	41,7	52 780	41,7	-

(1) Formation générale et formation professionnelle, effectif des commissions scolaires, des écoles privées et des écoles gouvernementales (cf. DIONNE Louis, FRENETTE Lyse et LAVIGNE Jacques. Perspectives de la clientèle scolaire pour les territoires des commissions scolaires régionales et intégrées du Québec, 1978-1979 à 1983-1984, M.E.Q., secteur de la Planification, septembre 1980, 333 pages. Données révisées).

(2) Indépendamment de la région de provenance.

(3) Ensemble des nouvelles inscriptions en 1re collégiale (indépendamment de la région de provenance) dans une région donnée par rapport à la 5e secondaire de la même région.

(4) Indépendamment de la région d'inscription.

(5) Ensemble des nouvelles inscriptions en 1re collégiale provenant d'une région donnée par rapport à la 5e secondaire de la même région.

Tableau 55: Taux de passage usuels et taux de passage réels de la 5e secondaire (1978-1979) à la 1re année d'études collégiales (automne 1979)

Régions	5e secondaire (1)	Nouvelles inscriptions par région d'inscription (2)	Taux de passage usuel (3)	Nouvelles inscriptions par région de provenance (4)	Taux de passage réel (5)	Ecart entre le taux réel et le taux usuel
	(A)	(B)	(C)=(B)÷(A)	(D)	(E)=(D)÷(A)	(F)=(E)-(C)
1	4 441	1 983	44,7	1 801	40,6	- 4,1
2	6 282	2 621	41,7	2 425	38,6	- 3,1
3	19 348	7 848	40,6	7 833	40,5	- 0,1
4	9 078	3 220	35,5	3 439	37,9	2,4
5	4 994	1 877	37,6	1 650	33,0	- 4,6
61	13 596	3 303	24,3	5 802	42,7	18,4
62	16 007	5 470	34,2	6 937	43,3	9,1
63	33 755	18 184	53,9	13 887	41,1	-12,8
7	5 421	1 473	27,2	1 683	31,0	3,8
8	2 851	732	25,7	1 002	35,1	9,4
9 et 10	2 019	594	29,4	846	41,9	12,5
Total	117 792	47 305	40,2	47 305	40,2	-

(1) Formation générale et formation professionnelle, effectif des commissions scolaires, des écoles privées et des écoles gouvernementales (cf. DIONNE Louis, FRENETTE Lyse et LAVIGNE Jacques. Perspectives de la clientèle scolaire pour les territoires des commissions scolaires régionales et intégrées du Québec, 1978-1979 à 1983-1984, M.E.Q., secteur de la Planification, septembre 1980, 333 pages. Données révisées).

(2) Indépendamment de la région de provenance.

(3) Ensemble des nouvelles inscriptions en 1re collégiale (indépendamment de la région de provenance) dans une région donnée par rapport à la 5e secondaire de la même région.

(4) Indépendamment de la région d'inscription.

(5) Ensemble des nouvelles inscriptions en 1re collégiale provenant d'une région donnée par rapport à la 5e secondaire de la même région

La colonne E des tableaux 54 et 55 indique le taux de passage réel dans chaque région administrative scolaire. Les Cantons-de-l'Est et l'Outaouais enregistrent les taux les plus faibles. En effet, l'écart entre le taux de passage de l'ensemble du Québec et ceux de ces deux régions varie de 6% à 9%. La région administrative scolaire du Nord-Ouest enregistre également un taux de passage passablement faible; la différence entre celui de cette région et celui de l'ensemble du Québec est de 4% à 5%. Toutes les autres régions présentent des taux de passage ou assez semblables à la moyenne du Québec ou sensiblement plus grands que celle-ci.

Signalons, qu'en général, les taux de passage réels réduisent les écarts fictifs provoqués par les mouvements migratoires interrégionaux et rapprochent chaque région du taux de passage moyen de l'ensemble du Québec. Ainsi, pour la session d'automne 1978, le taux usuel de l'Île-de-Montréal, 53,1%, est nettement plus élevé que le taux réel, 41,7%. Ce dernier est identique au taux moyen de l'ensemble du Québec. Par ailleurs, le taux usuel du Nord-de-Montréal, 26,8%, semble tout-à-fait farfelu à côté du taux réel, 42,3% (voir le tableau 54).

Quand nous comparons les écarts entre les taux réels et les taux usuels (colonne F), nous remarquons qu'il n'y a que trois régions où les migrations n'entraînent aucun changement significatif des taux de passage. En effet, l'écart moyen entre le taux réel et le taux usuel de la région de Québec (0,1%), celle de Trois-Rivières (2,2%) et celle du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie (2,7%) n'atteint pas 3%.

Les régions dont le taux de passage est le plus touché par les mouvements migratoires, c'est-à-dire, celles dont l'écart moyen entre le taux réel et le taux usuel est très élevé, sont le Nord-de-Montréal (17,0%), l'Île-de-Montréal (12,1%), la Côte-Nord (10,2%), le Sud-de-Montréal (9,1%) et le Nord-Ouest (8,2%).

Par conséquent, quand nous voulons mesurer le passage des élèves du secondaire au collégial, il faut utiliser le taux de passage réel de secondaire V à collège I au lieu du taux de passage usuel, car nous savons que les mouvements migratoires favorisent certaines régions aux dépens des autres.

CHAPITRE IV

Conclusion

Comme nous l'avions signalé au début de cet ouvrage, le but premier de ce document était de faire ressortir l'importance des migrations interrégionales entre la fin des études secondaires et le début des études collégiales.

Malgré certaines faiblesses des informations que nous avons utilisées, nous avons réussi à déterminer, avec une assez grande précision, les mouvements migratoires qui favorisent certaines régions au détriment des autres. Nous avons indiqué, pour huit années observées (de l'automne 1972 à l'automne 1979), les nombres et les proportions de migrants et de non-migrants. Quand nous pouvions y trouver un intérêt certain, nous avons fait la distinction entre les élèves du secondaire qui s'inscrivaient dans un CEGEP et ceux qui poursuivaient leurs études dans un collège privé ou dans une école gouvernementale.

Nous avons également dressé 27 tableaux à double entrée qui ont permis de suivre l'évolution des migrations dans chacune des régions administratives scolaires. Nous avons examiné les soldes migratoires de chaque région et nous avons calculé un indice d'attraction pour chacune. De plus, nous avons analysé les échanges migratoires (entrées et sorties) entre chaque région et les autres régions administratives scolaires. Enfin, nous avons présenté l'effet des mouvements migratoires sur les taux de passage de la 5^{e} secondaire à la 1re année d'études collégiales.

Nous pensons avoir atteint notre but. Cependant, compte tenu de la diminution prévue de l'effectif du collégial au cours des années '80, nous pourrions assister à une atténuation ou à une accentuation des mouvements migratoires existants. Nous pensons qu'il faudrait vérifier, vers le milieu de la présente décennie, l'évolution des tendances migratoires.

Pour terminer, signalons que toute personne qui s'intéresse à l'étude de la provenance, par région administrative scolaire, des nouvelles inscriptions d'un CEGEP, d'un collège privé ou d'une école gouvernementale, peut le faire en consultant un autre document produit par le même auteur[1].

---

(1) LAVIGNE, Jacques. Zone de recrutement des organismes d'enseignement collégial, par région et sous-région administratives scolaires, aux sessions d'automne 1976, 1977, 1978 et 1979, ministère de l'Education du Québec, secteur de la Planification, Direction des études économiques et démographiques, Service de la démographie scolaire, D.S. 52, novembre 1980, 165 pages.

ANNEXE 1

ANNEXE I

Liste des organismes d'enseignement collégial par région administrative scolaire

Région 1: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie

Collège de la Gaspésie
Institut maritime du Québec
Collège de Matane
Collège de Rimouski

Région 2: Saguenay/Lac-Saint-Jean

Collège d'Alma
Collège de Chicoutimi
Collège de Jonquière
Collège de Saint-Félicien

Région 3: Québec

Collège François-Xavier-Garneau
Collège de La Pocatière
Collège de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Collège de la Région de l'Amiante
Collège de Rivière-du-Loup
Collège de Sainte-Foy
Campus St.Lawrence
Collège Bart
Institut de Data Processing de Québec
Collège Driscoll
Collège Jésus-Marie de Sillery
Collège de Lévis
Collège Mérici
Campus Notre-Dame de Foy
Conservatoire de musique de Québec
Collège O'Sullivan (Québec)
Séminaire de Québec
Séminaire Saint-Augustin
Séminaire de Saint-Georges
Institut de technologie agricole de La Pocatière

ANNEXE I
(suite)

Région 4: Trois-Rivières

Collège de Drummondville
Collège de Shawinigan
Collège de Trois-Rivières
Collège de Victoriaville
Collège d'Affaires Ellis
Collège Laflèche
Ecole supérieure de musique de Nicolet
Conservatoire de musique de Trois-Rivières

Région 5: Cantons-de-l'Est

Campus de Lennoxville
Collège de Sherbrooke
Collège du Sacré-Coeur
Séminaire de Sherbrooke
Institut de secrétariat de Sherbrooke

Région 61: Nord-de-Montréal

Collège de Joliette
Collège Lionel-Groulx
Collège Montmorency
Collège de Saint-Jérôme
Collège de l'Assomption

Région 62: Sud-de-Montréal

Collège Edouard-Montpetit
Collège de Granby
Collège de Saint-Hyacinthe
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
Campus de Saint-Lambert-Longueuil
Collège de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Collège Durocher
Institut de technologie agricole et alimentaire

Région 63: Île-de-Montréal

Collège Ahuntsic
Collège André-Laurendeau
Collège Bois-de-Boulogne
Collège Dawson
Collège John Abbott
Collège de Maisonneuve
Collège de Rosemont

ANNEXE I
(fin)

Collège de Saint-Laurent
Collège Vanier
Collège du Vieux-Montréal
Collège André Grasset
Beth Jacob School
Académie Centennale
Collège Français Inc.
Institut Herzing de Montréal Inc.
Collège Jean de Brébeuf
Collège Lasalle
Conservatoire Lassalle
Collège Marguerite Bourgeois
Collège Marianopolis
Collège Marie-Victorin
Conservatoire de musique de Montréal
Ecole de musique Vincent d'Indy
Notre-Dame Secretarial School
Collège O'Sullivan de Montréal Inc.
Collège Saint-Jean Vianney
Institut Teccart
Institut de Tourisme et d'Hôtellerie

Région 7: Outaouais

Collège de l'Outaouais (ens. français)
Collège de l'Outaouais (ens. anglais)
Conservatoire de musique de Hull

Région 8: Nord-Ouest

Collège du Nord-Ouest

Région 9: Côte-Nord

Collège de Hauterive
Collège de Sept-Îles

ANNEXE II

GRAPHIQUE 4: Entrées dans la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie

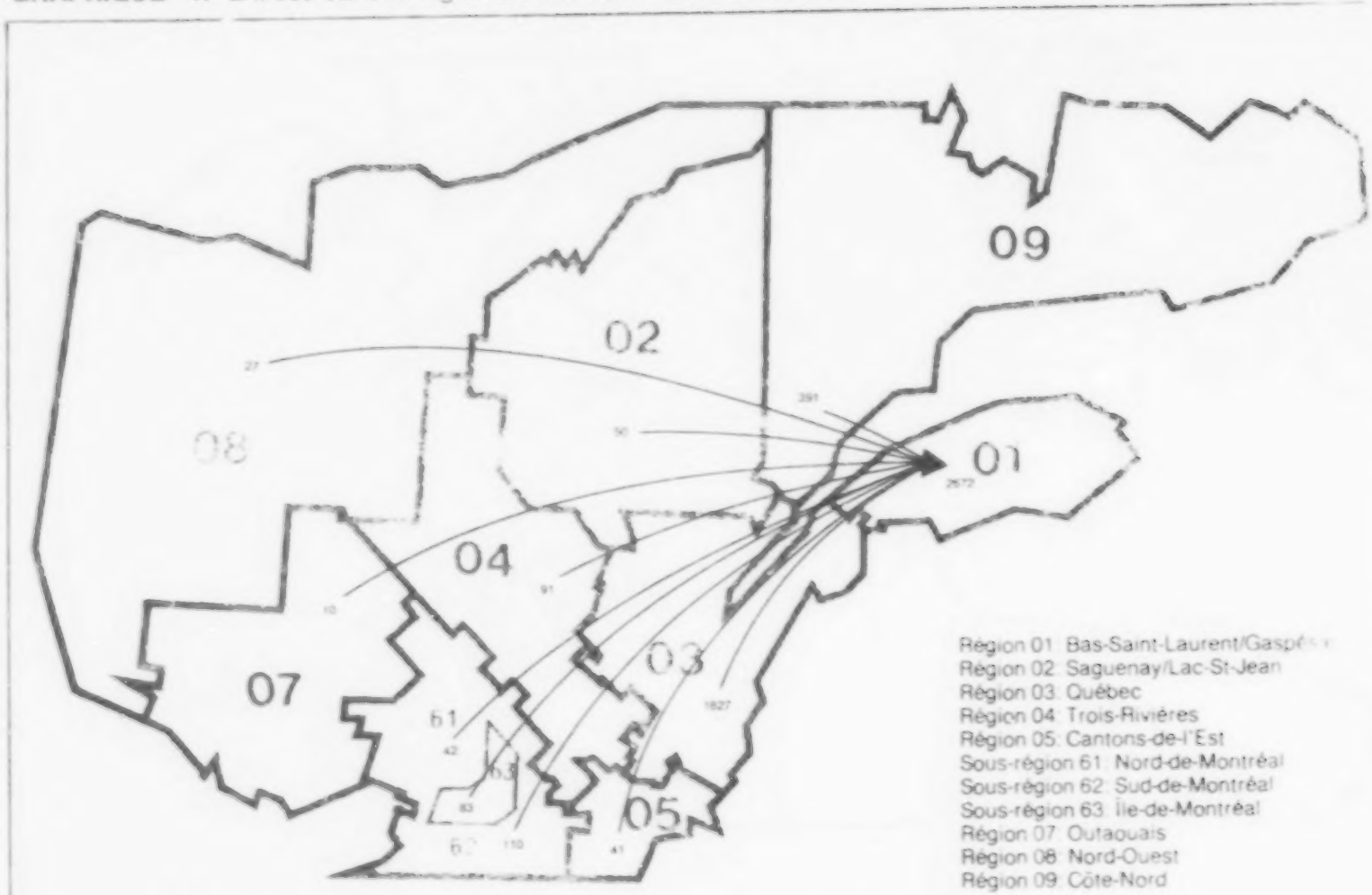

GRAPHIQUE 5: Sorties de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie

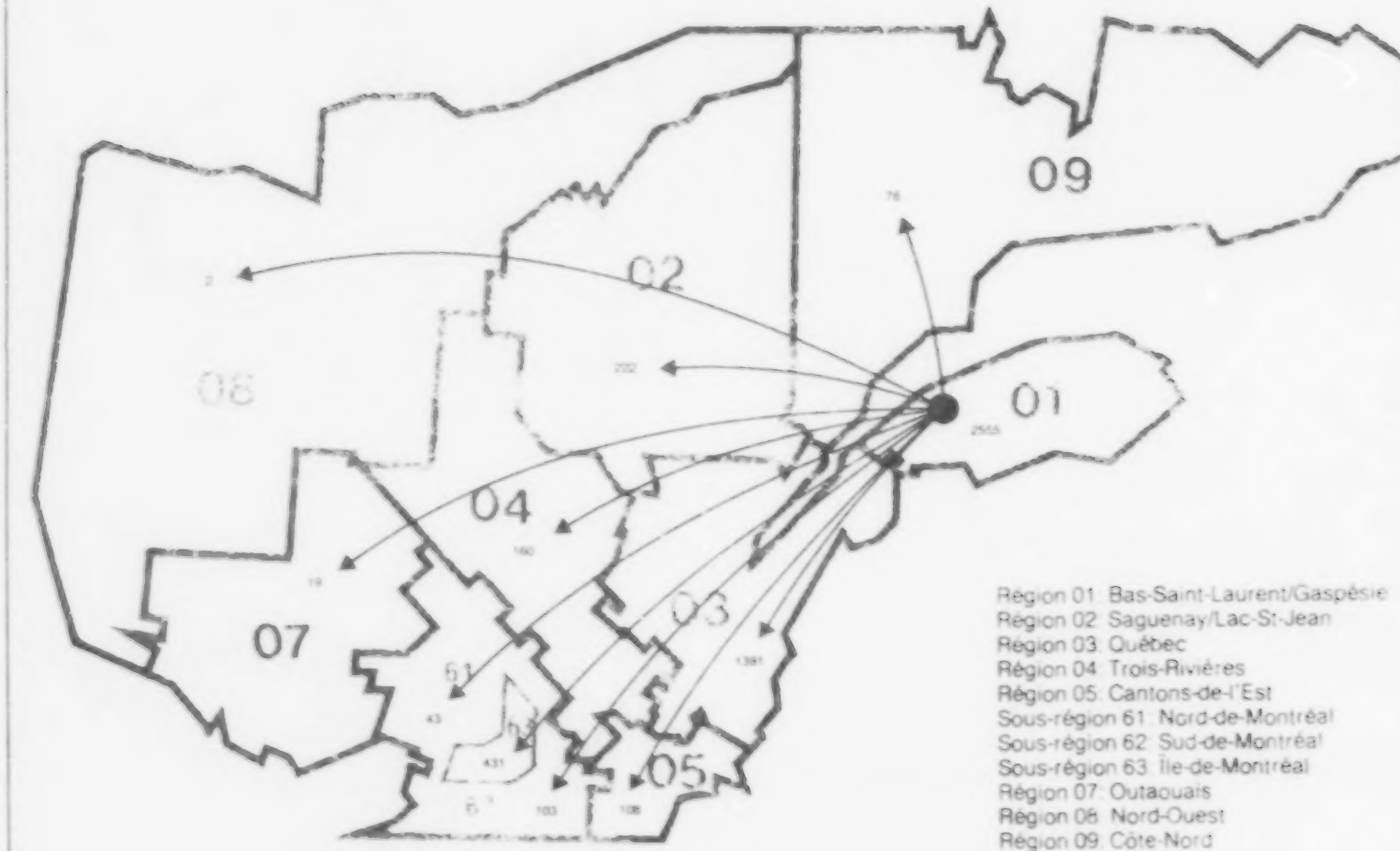

GRAPHIQUE 6: Entrées dans la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean

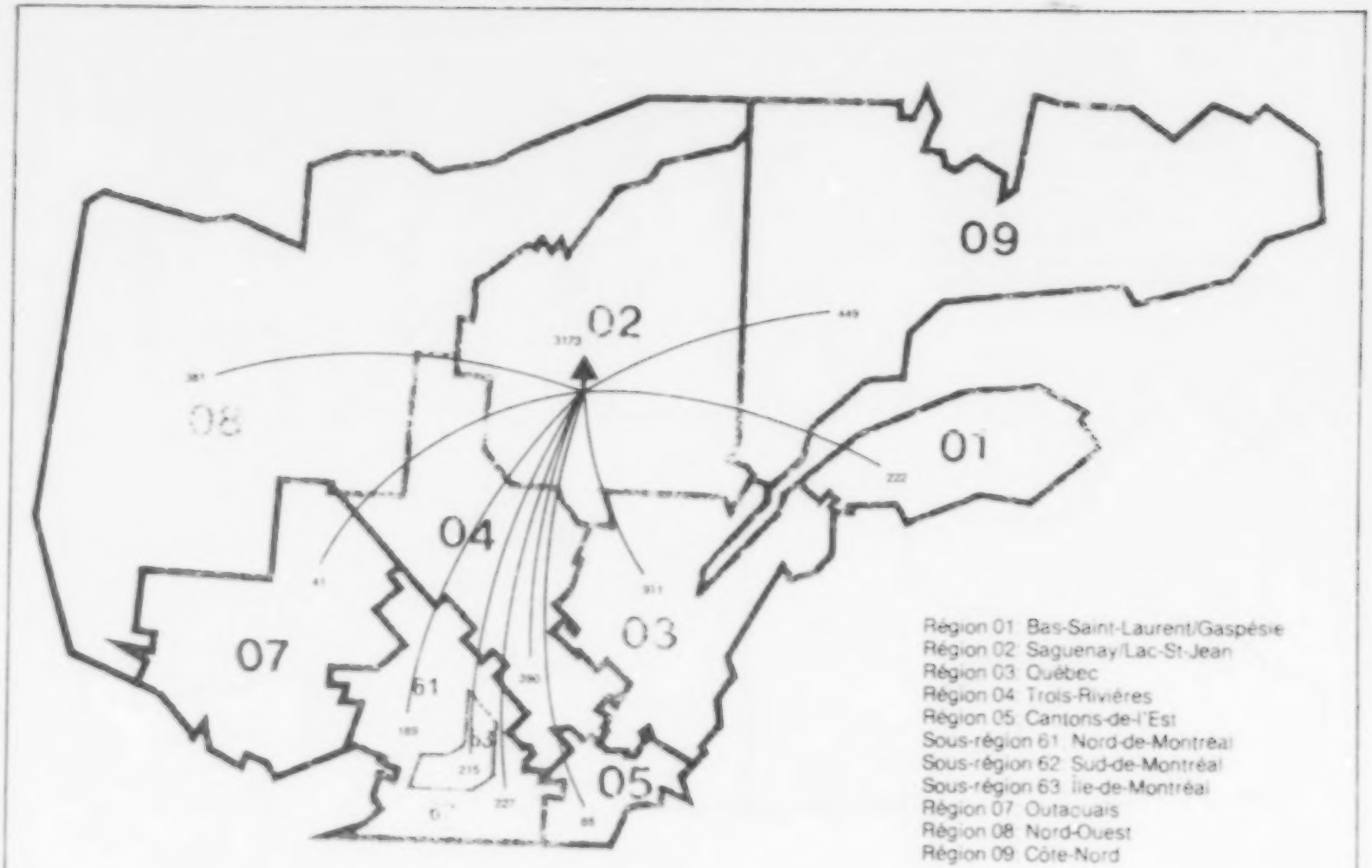

Région 01 Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02 Saguenay/Lac-St-Jean
Région 03 Québec
Région 04 Trois-Rivières
Région 05 Cantons-de-l'Est
Sous-région 61 Nord-de-Montréal
Sous-région 62 Sud-de-Montréal
Sous-région 63 Île-de-Montréal
Région 07 Outaouais
Région 08 Nord-Ouest
Région 09 Côte-Nord

GRAPHIQUE 7: Sorties de la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean

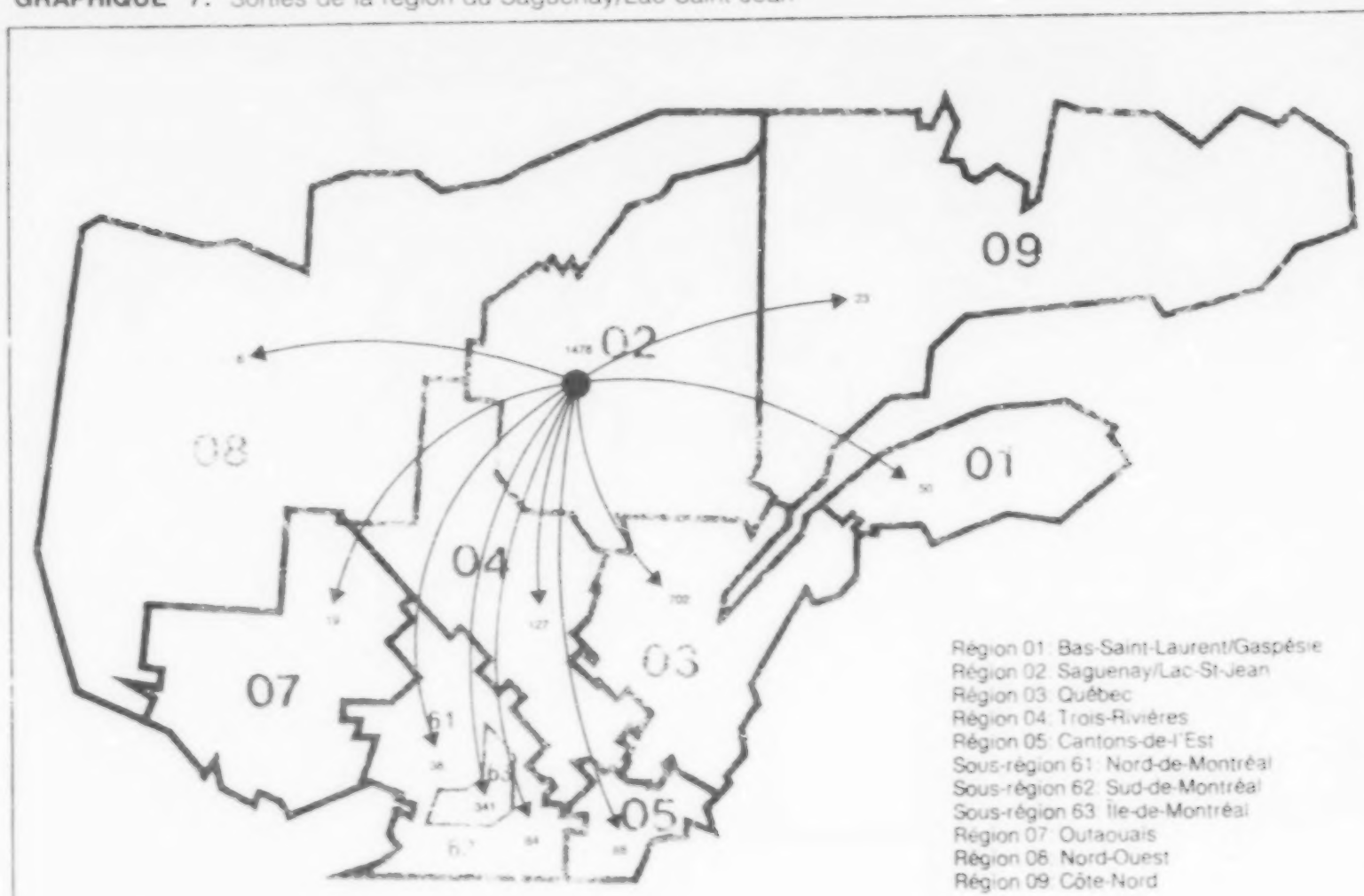

GRAPHIQUE 8: Entrées dans la région de Québec

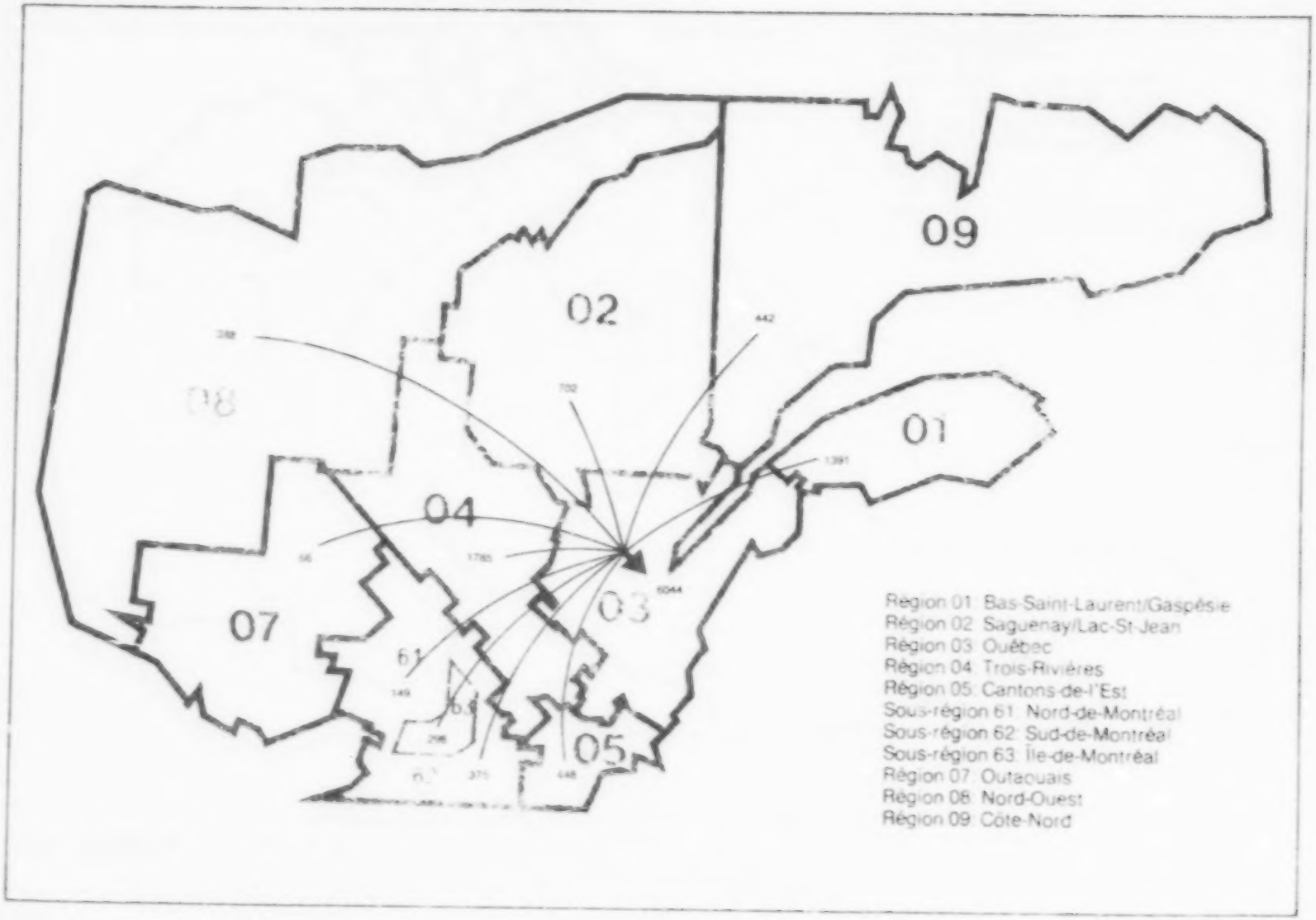

GRAPHIQUE 9: Sorties de la région de Québec

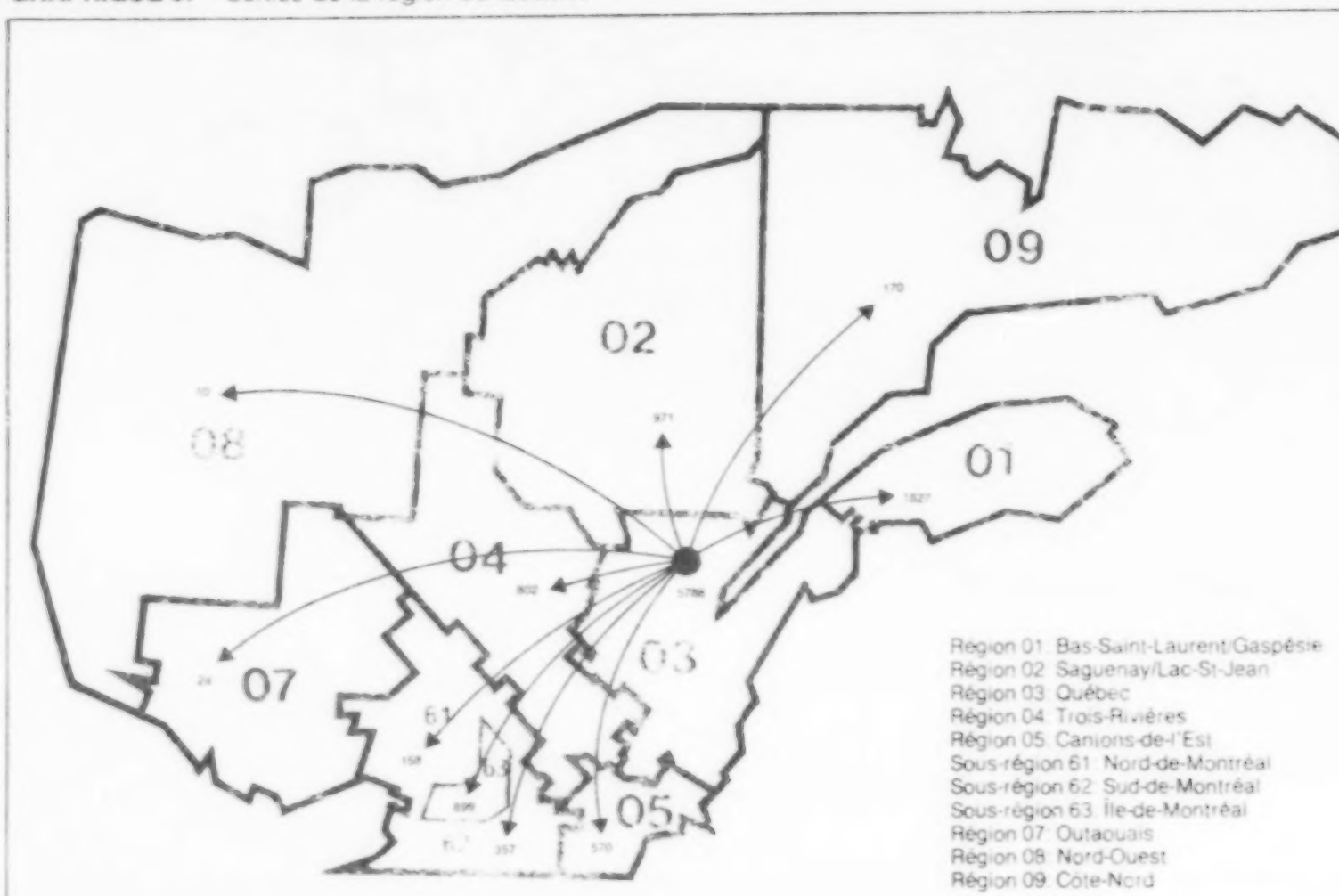

GRAPHIQUE 10: Entrées dans la région de Trois-Rivières

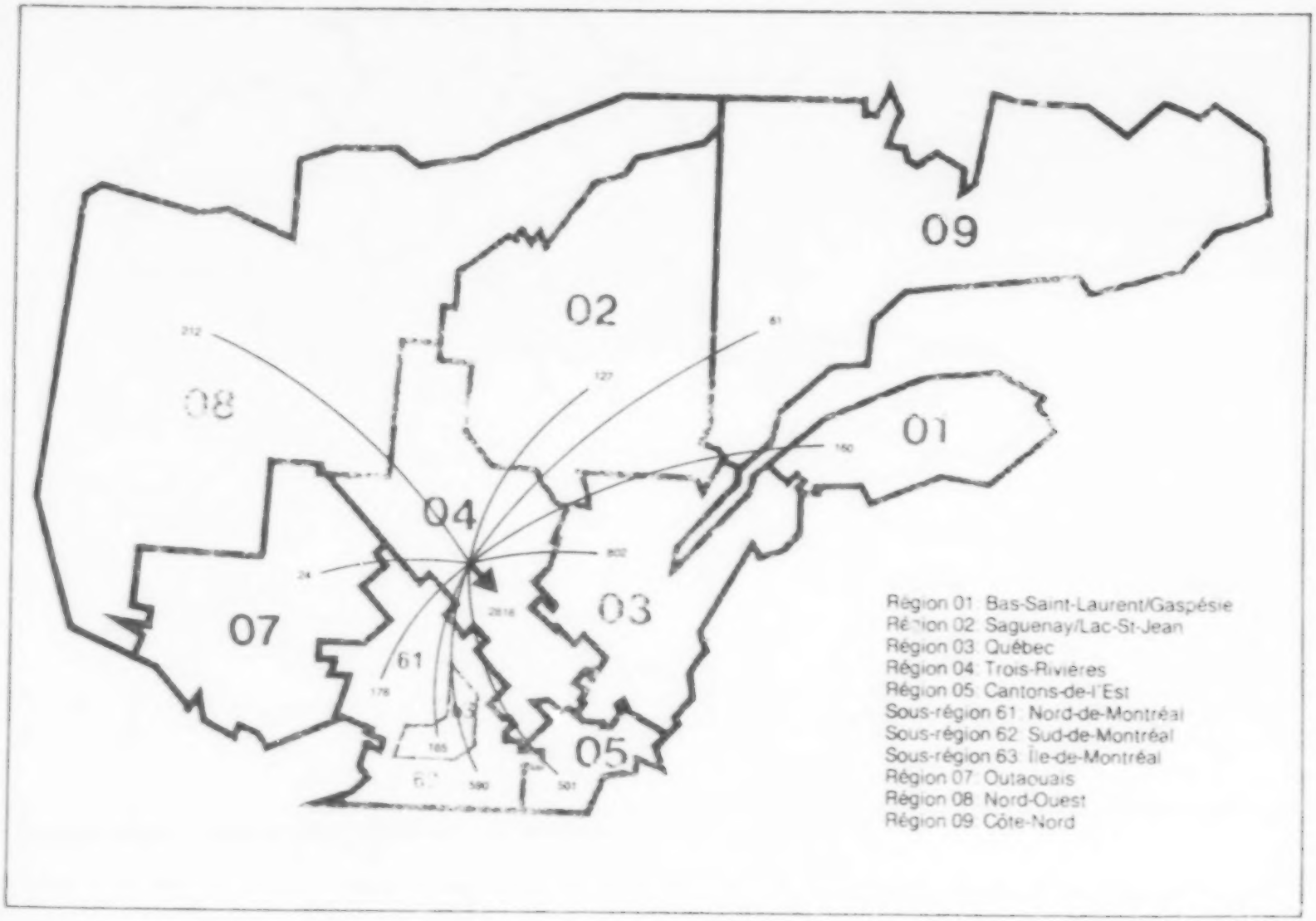

GRAPHIQUE 11: Sorties de la région de Trois-Rivières

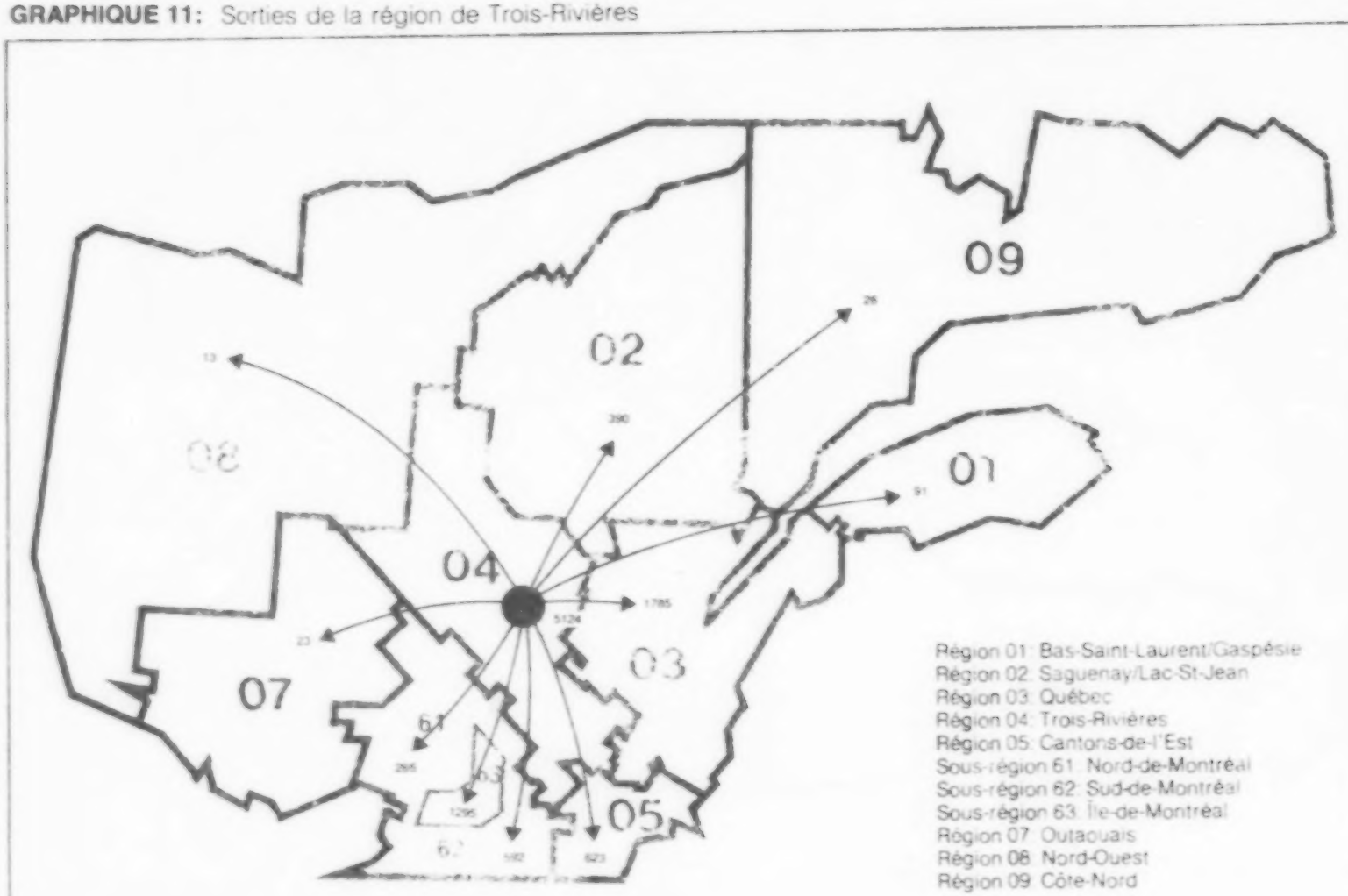

Région 01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02: Saguenay/Lac-St-Jean
Région 03: Québec
Région 04: Trois-Rivières
Région 05: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 07: Outaouais
Région 08: Nord-Ouest
Région 09: Côte-Nord

GRAPHIQUE 12: Entrées dans la région des Cantons-de-l'Est

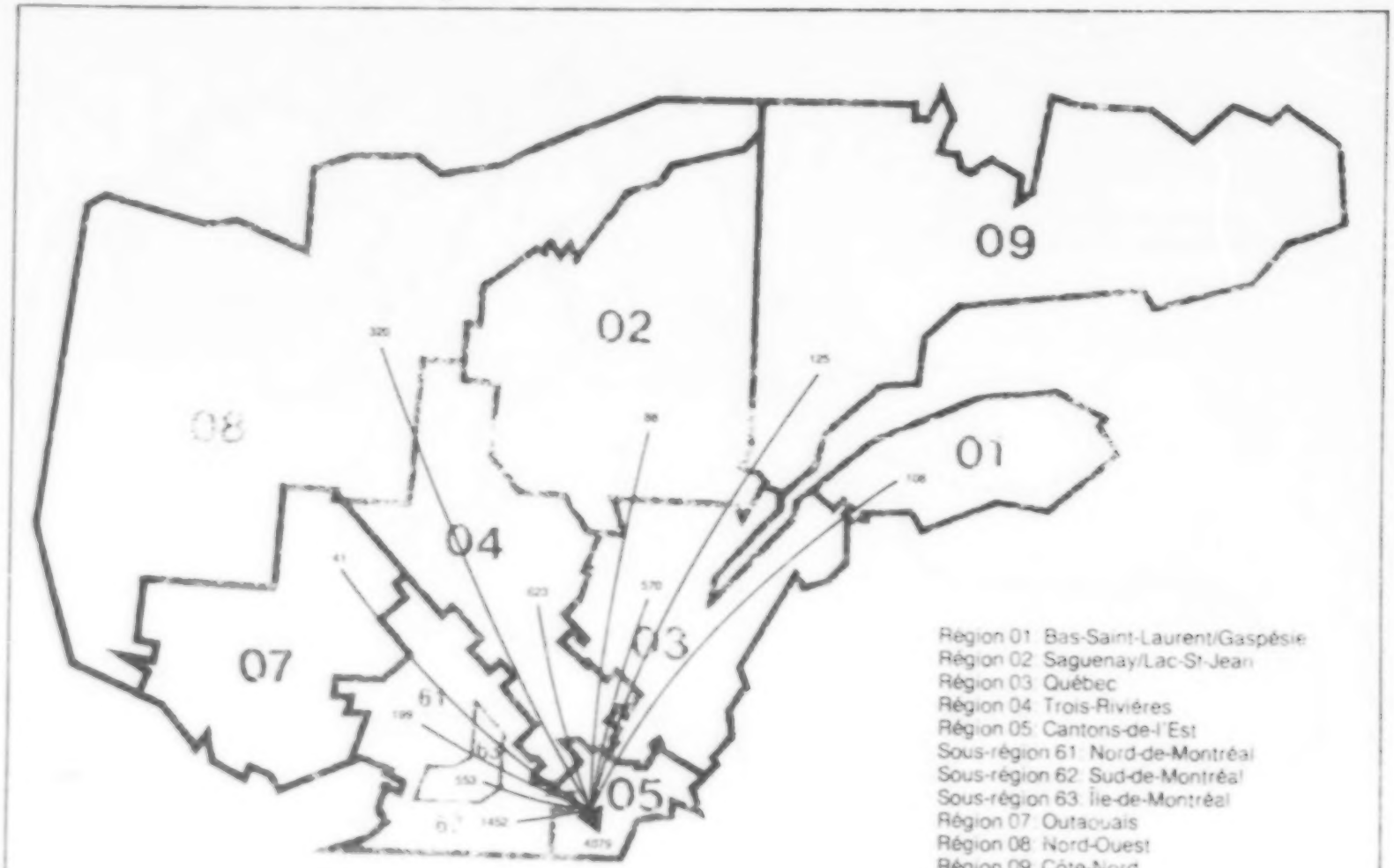

GRAPHIQUE 13: Sorties de la région des Cantons-de-l'Est

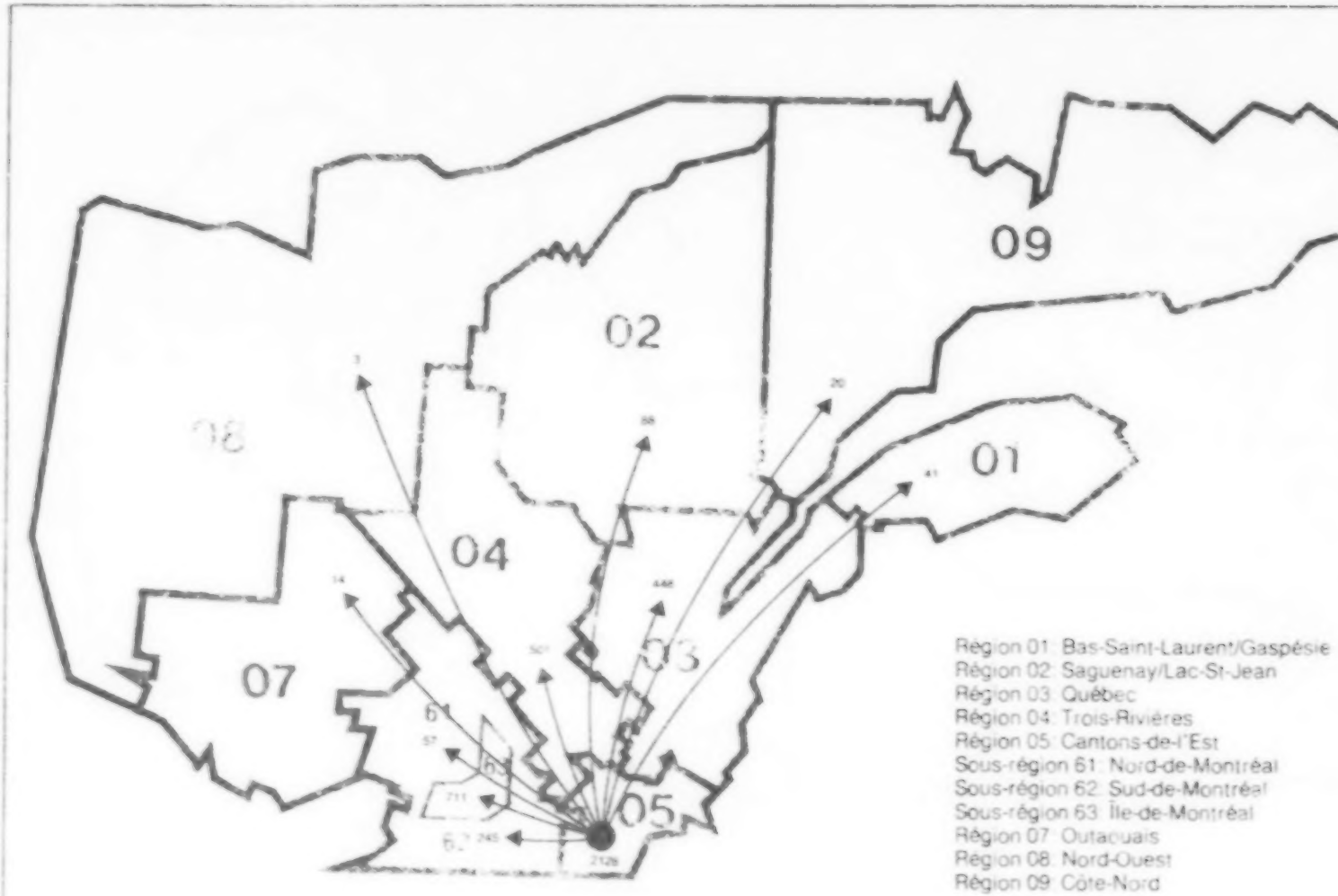

GRAPHIQUE 14: *Entrées dans la sous-région Nord-de-Montréal*

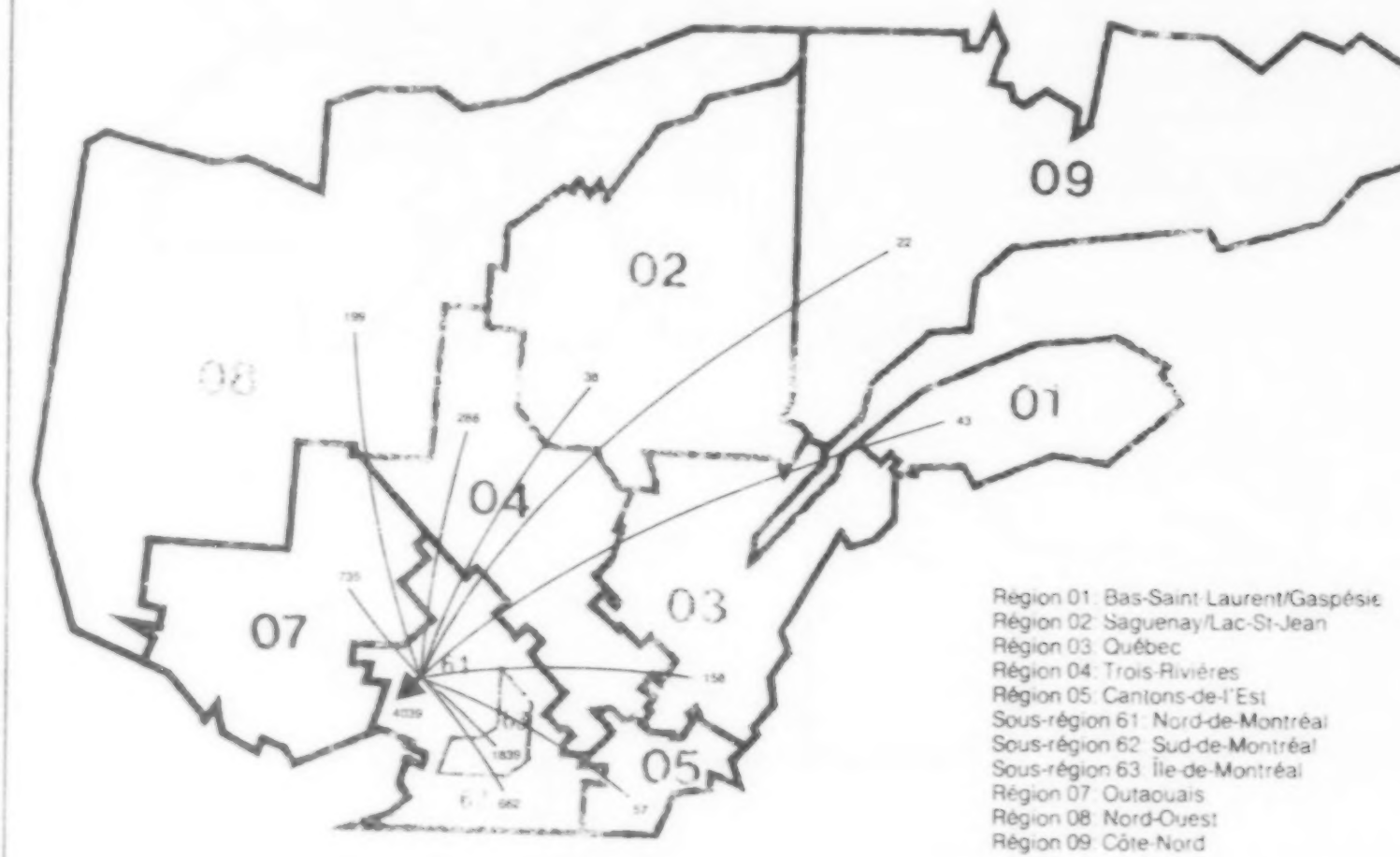

Région 01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02: Saguenay/Lac-St-Jean
Région 03: Québec
Région 04: Trois-Rivières
Région 05: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 07: Outaouais
Région 08: Nord-Ouest
Région 09: Côte-Nord

GRAPHIQUE 15: Sorties de la sous-région Nord-de-Montréal

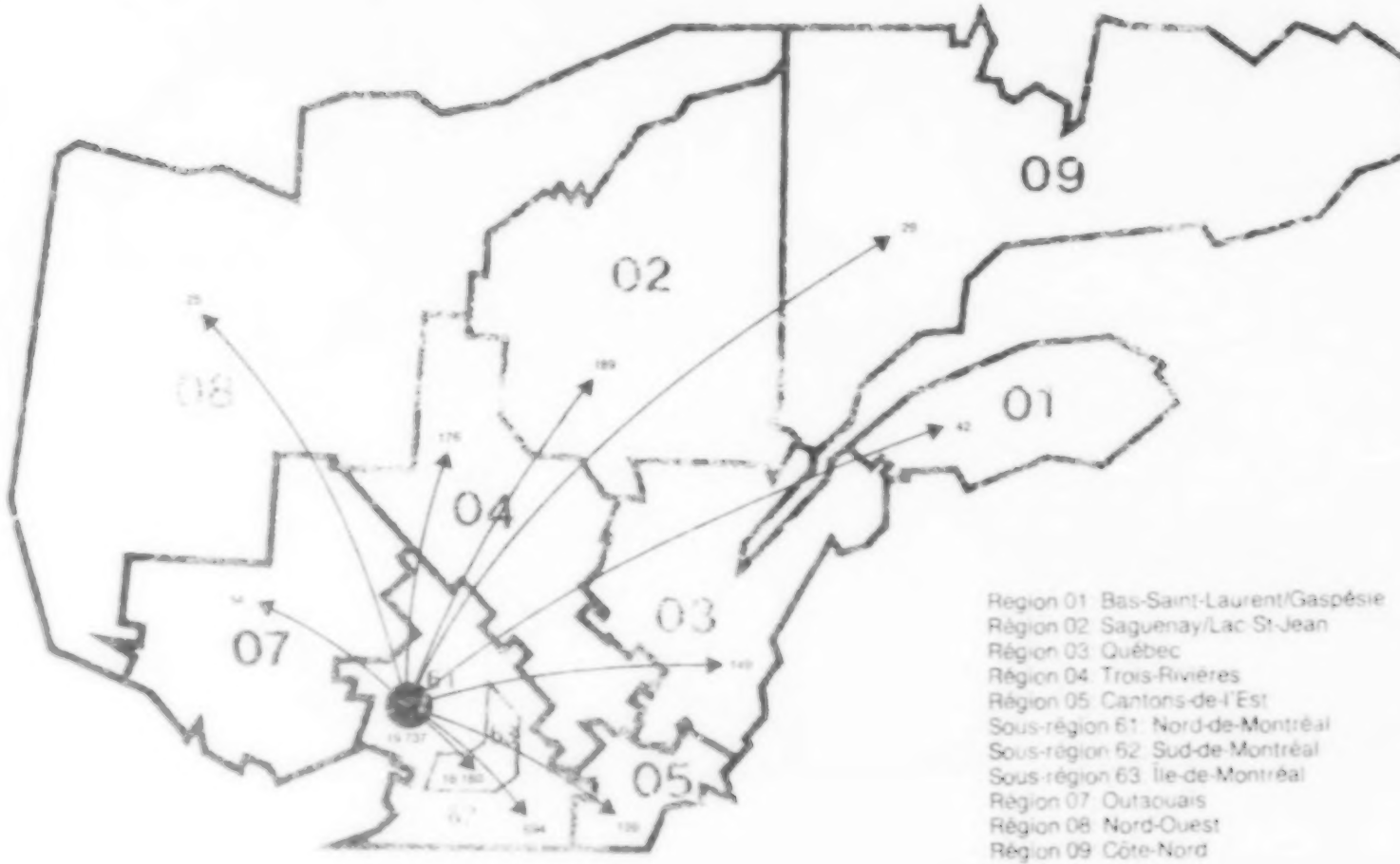

Region 01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02: Saguenay/Lac St-Jean
Région 03: Québec
Région 04: Trois-Rivières
Région 05: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 07: Outaouais
Région 08: Nord-Ouest
Région 09: Côte-Nord

GRAPHIQUE 16: Entrées dans la sous-région Sud-de-Montréal

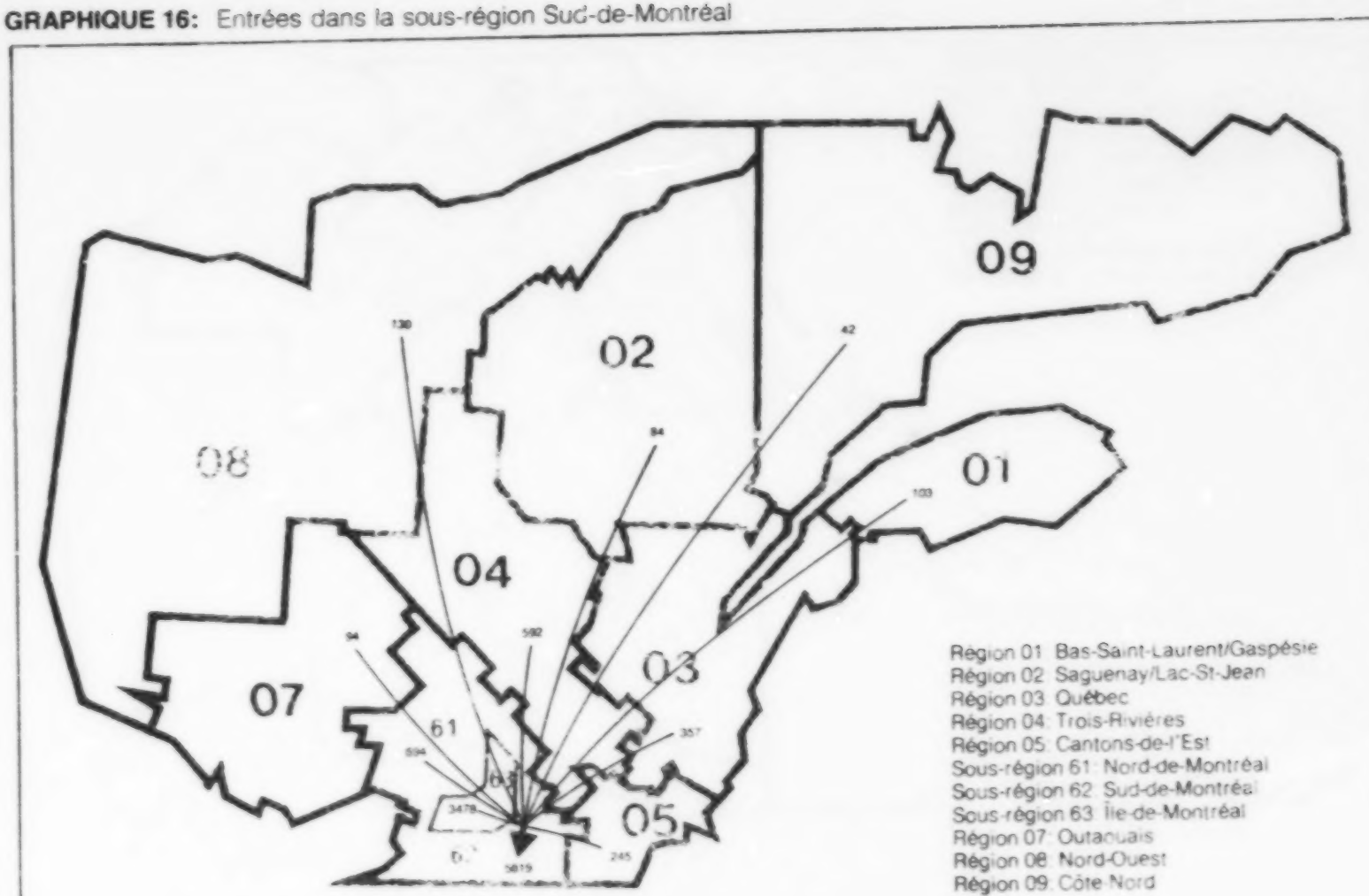

GRAPHIQUE 17: Sorties de la sous-région Sud-de-Montréal

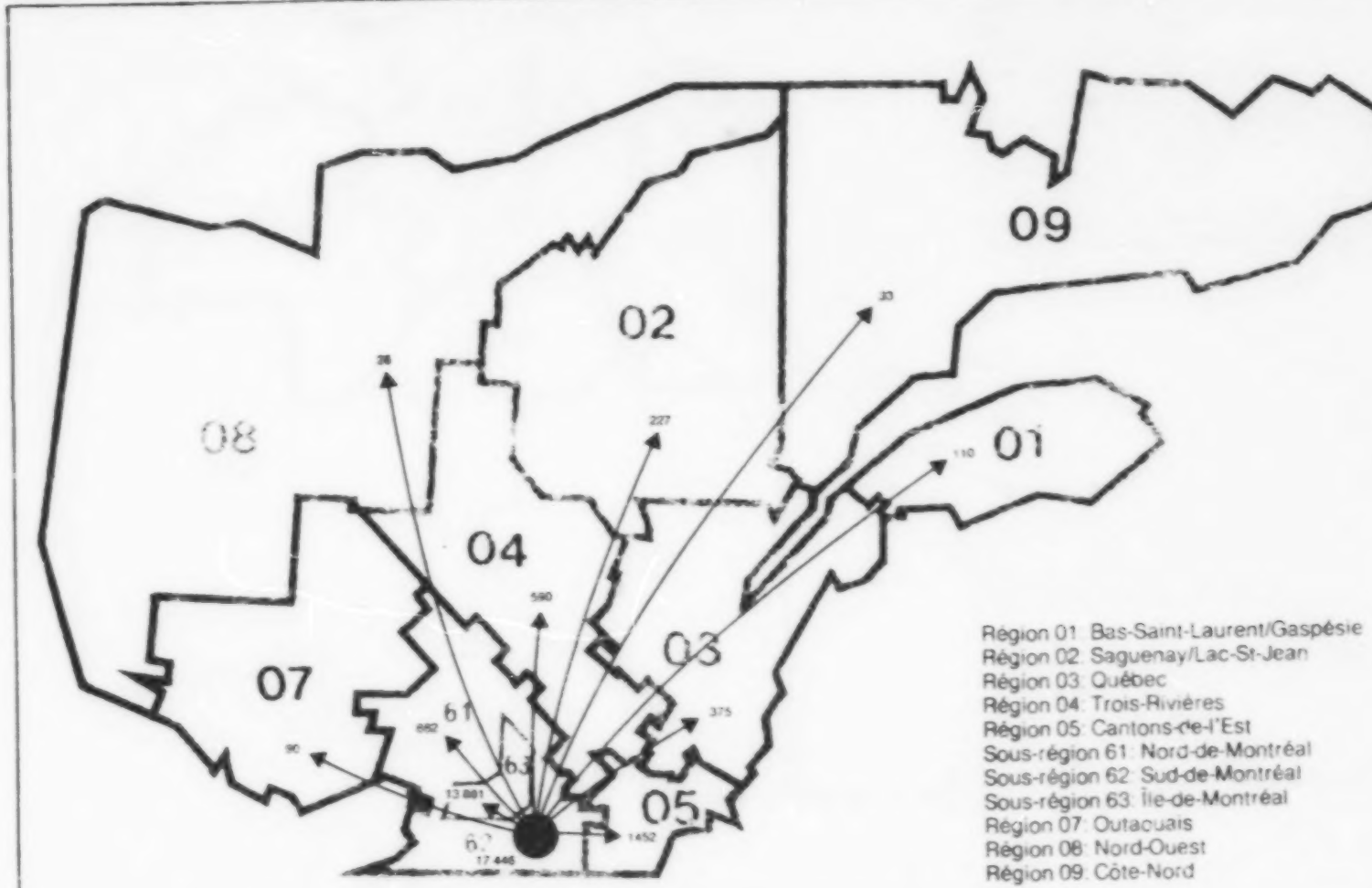

Région 01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02: Saguenay/Lac-St-Jean
Région 03: Québec
Région 04: Trois-Rivières
Région 05: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 07: Outaouais
Région 08: Nord-Ouest
Région 09: Côte-Nord

GRAPHIQUE 18: Entrées dans la sous-région Île-de-Montréal

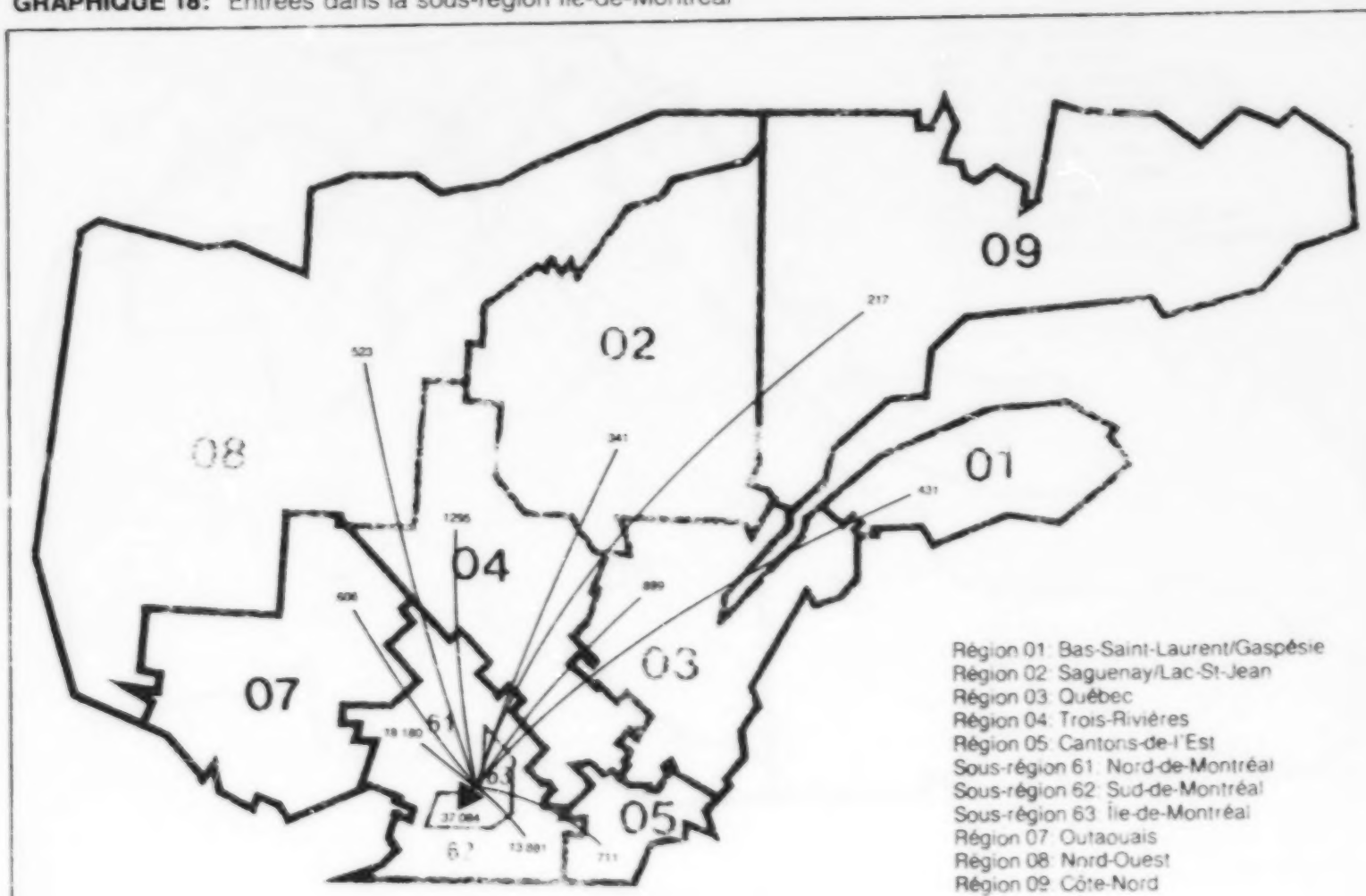

Région 01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02: Saguenay/Lac-St-Jean
Région 03: Québec
Région 04: Trois-Rivières
Région 05: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 07: Outaouais
Région 08: Nord-Ouest
Région 09: Côte-Nord

GRAPHIQUE 19: Sorties de la sous-région Île-de-Montréal

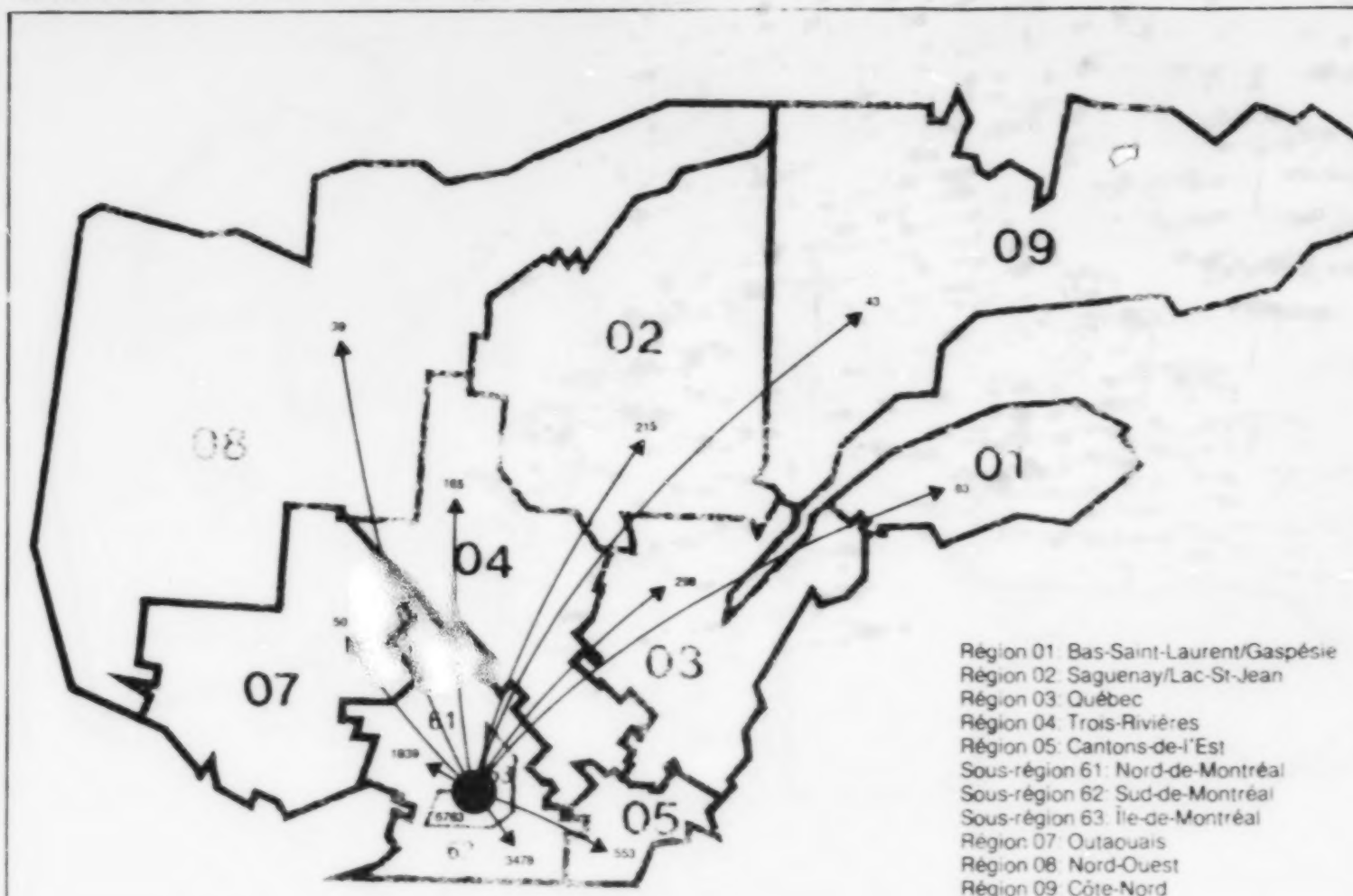

Région 01: Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Région 02: Saguenay/Lac-St-Jean
Région 03: Québec
Région 04: Trois-Rivières
Région 05: Cantons-de-l'Est
Sous-région 61: Nord-de-Montréal
Sous-région 62: Sud-de-Montréal
Sous-région 63: Île-de-Montréal
Région 07: Outaouais
Région 08: Nord-Ouest
Région 09: Côte-Nord

GRAPHIQUE 20: Entrées dans la région de l'Outaouais

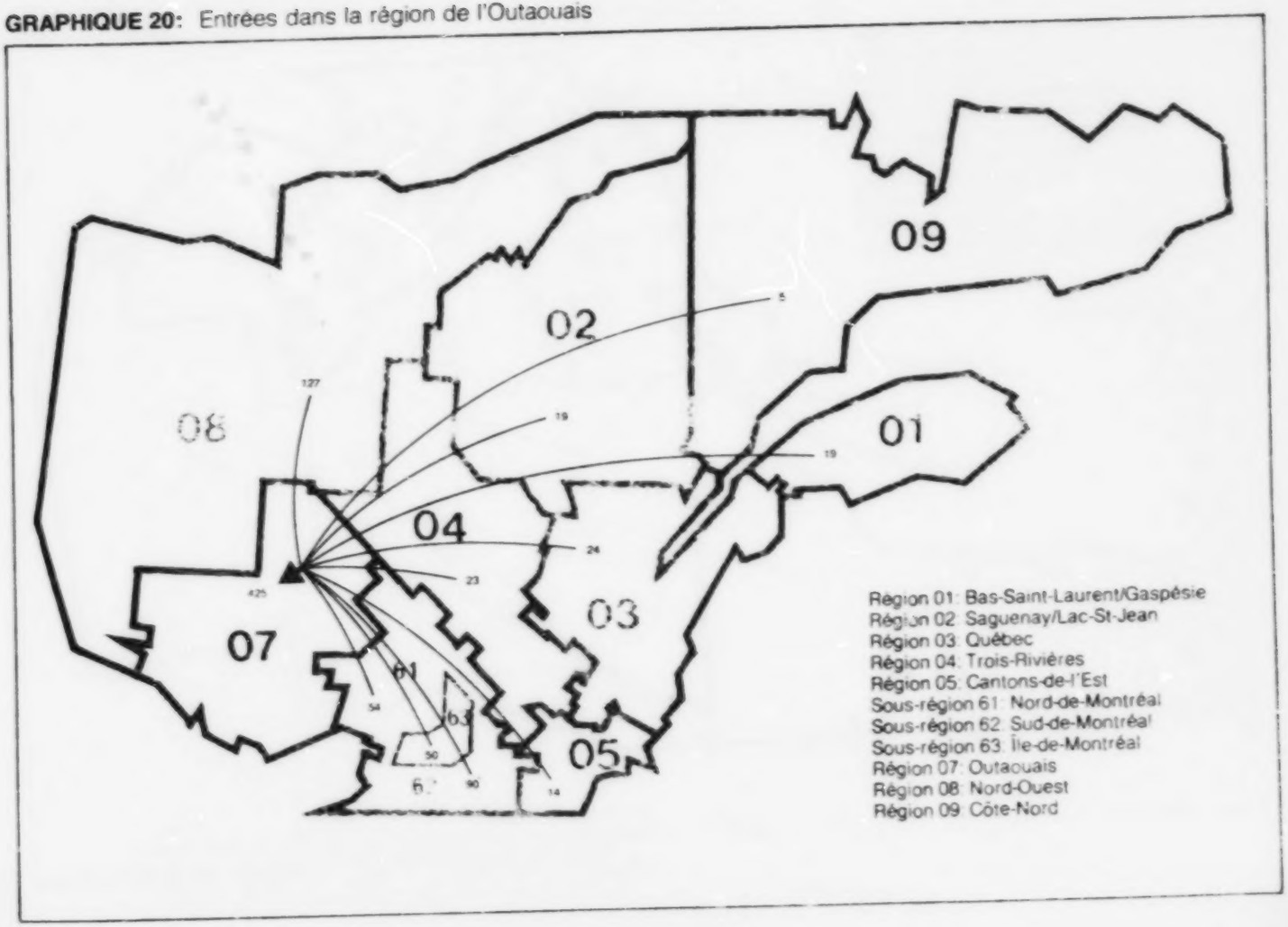

GRAPHIQUE 21: Sorties de la région de l'Outaouais

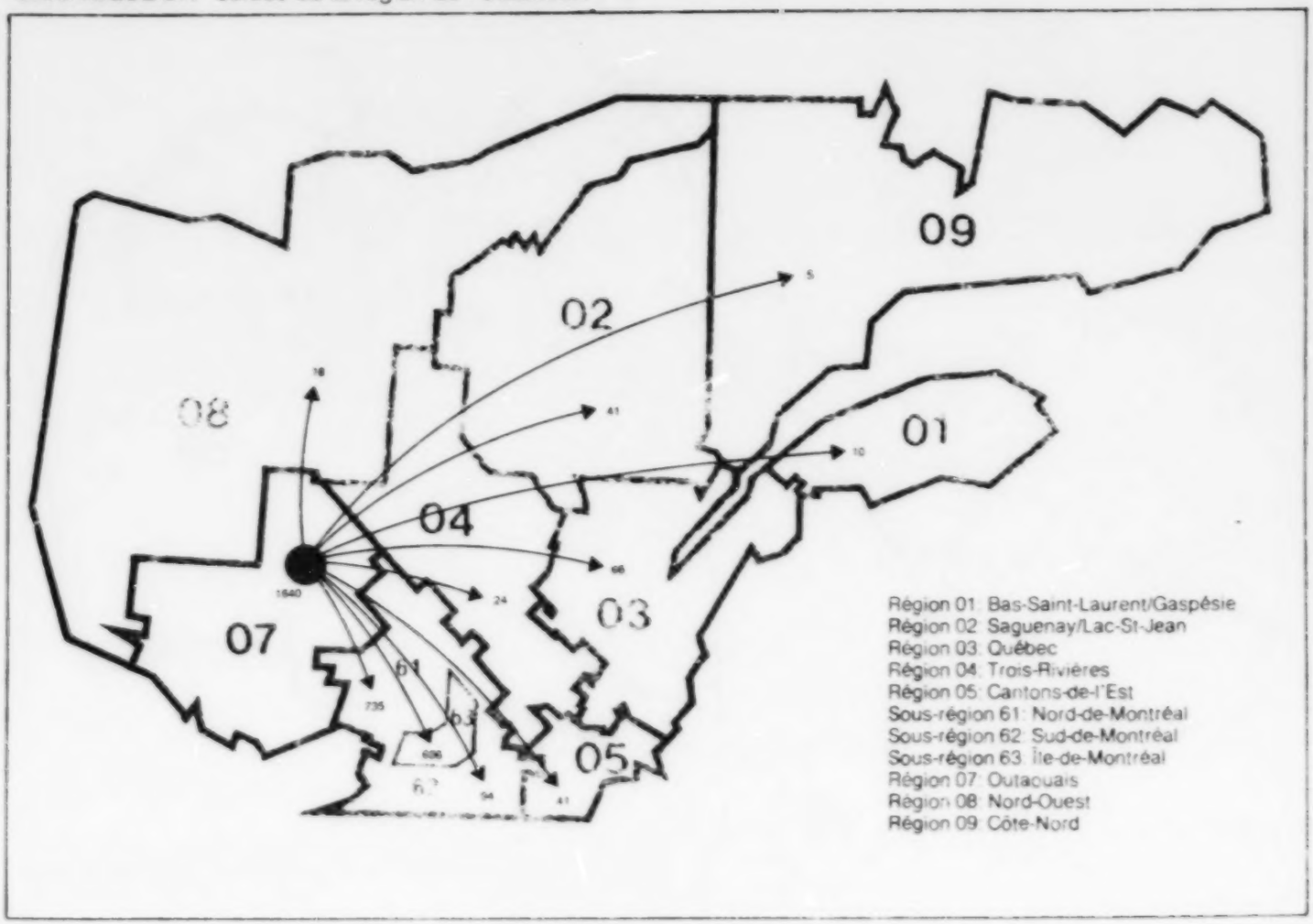

GRAPHIQUE 22: Entrées dans la région du Nord-Ouest

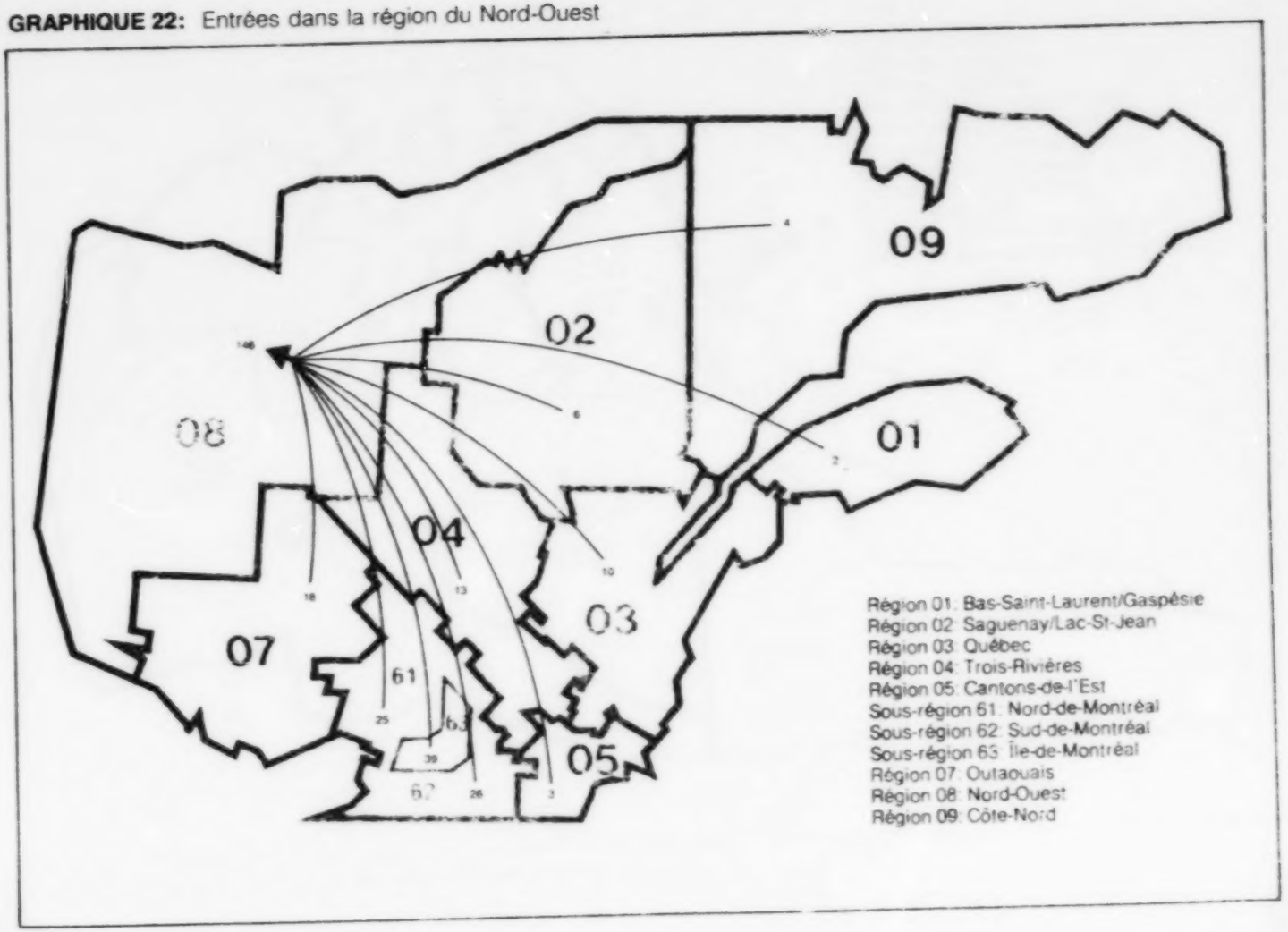

GRAPHIQUE 23: Sorties de la région du Nord-Ouest

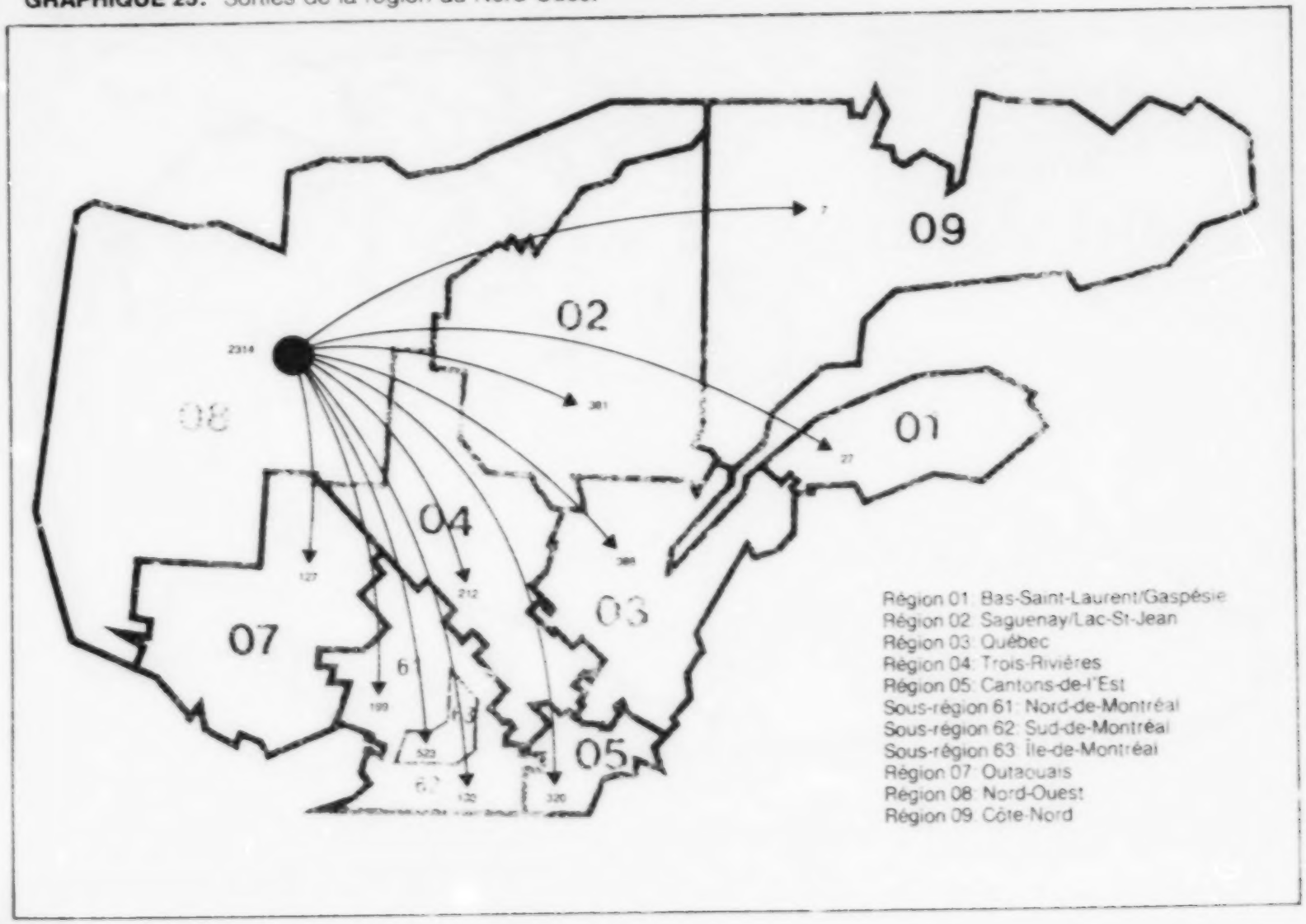

GRAPHIQUE 24: Entrées dans la région de la Côte-Nord

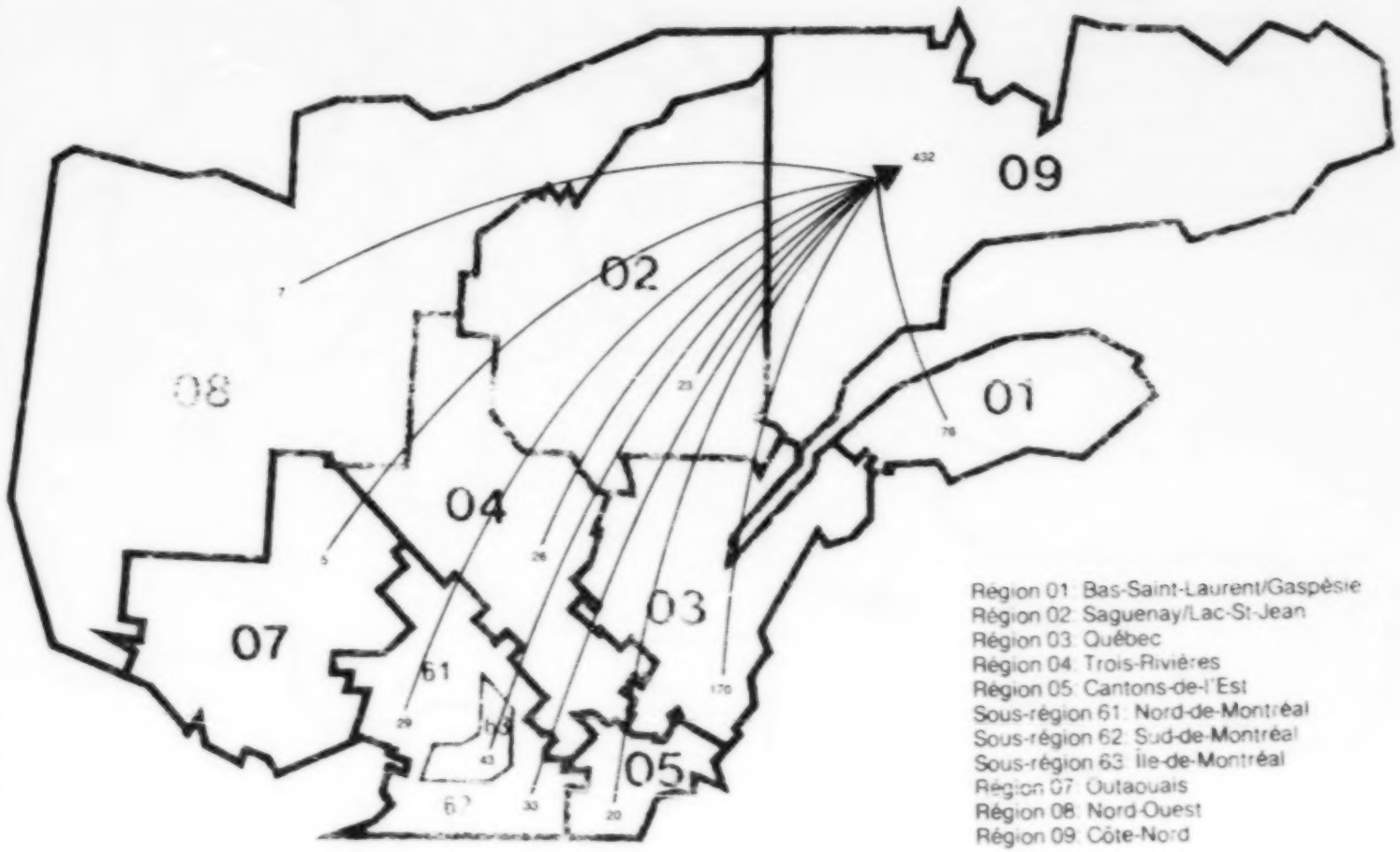

GRAPHIQUE 25: Sorties de la région de la Côte-Nord

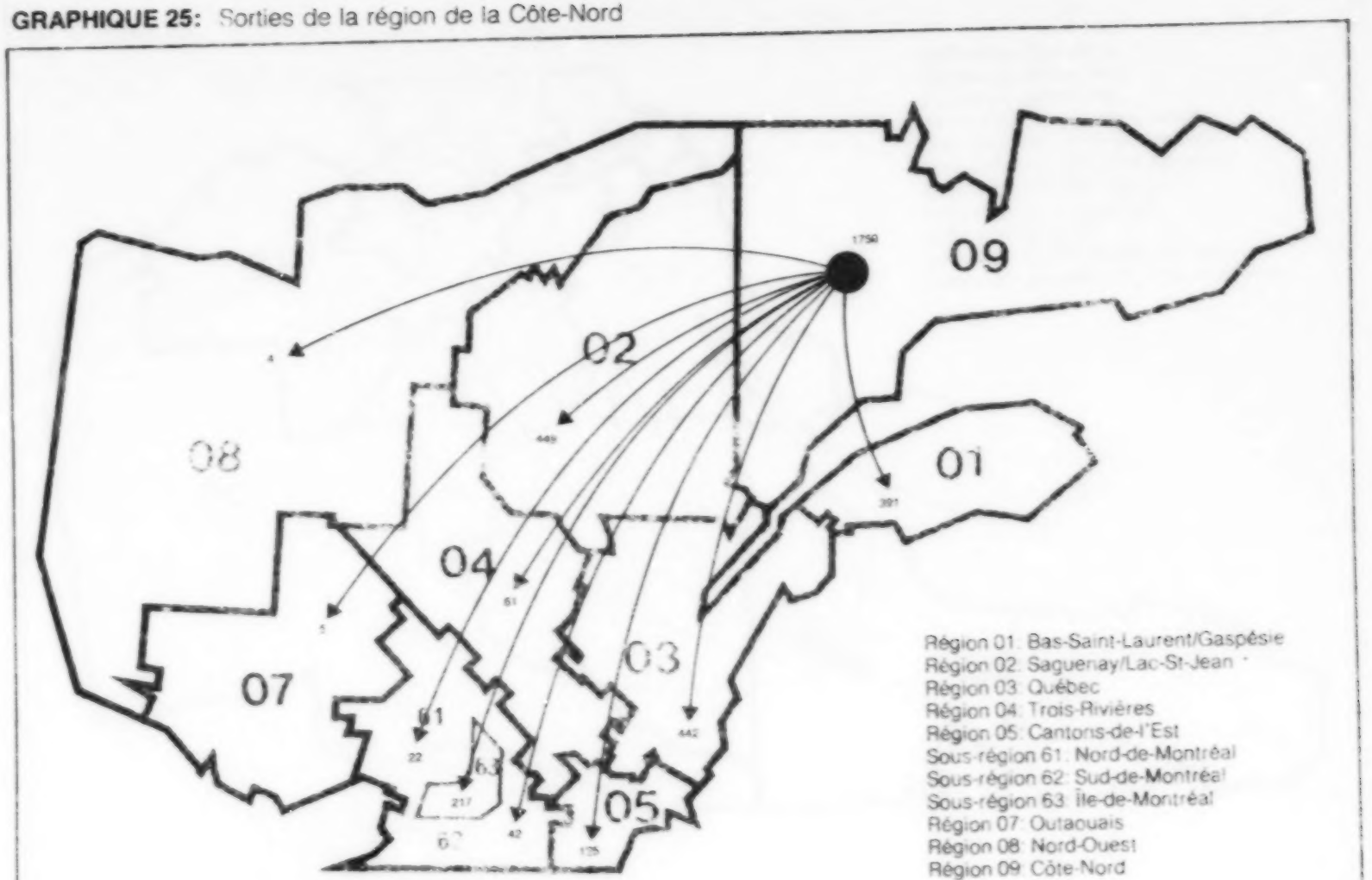

GRAPHIQUE 24: Entrées dans la région de la Côte-Nord

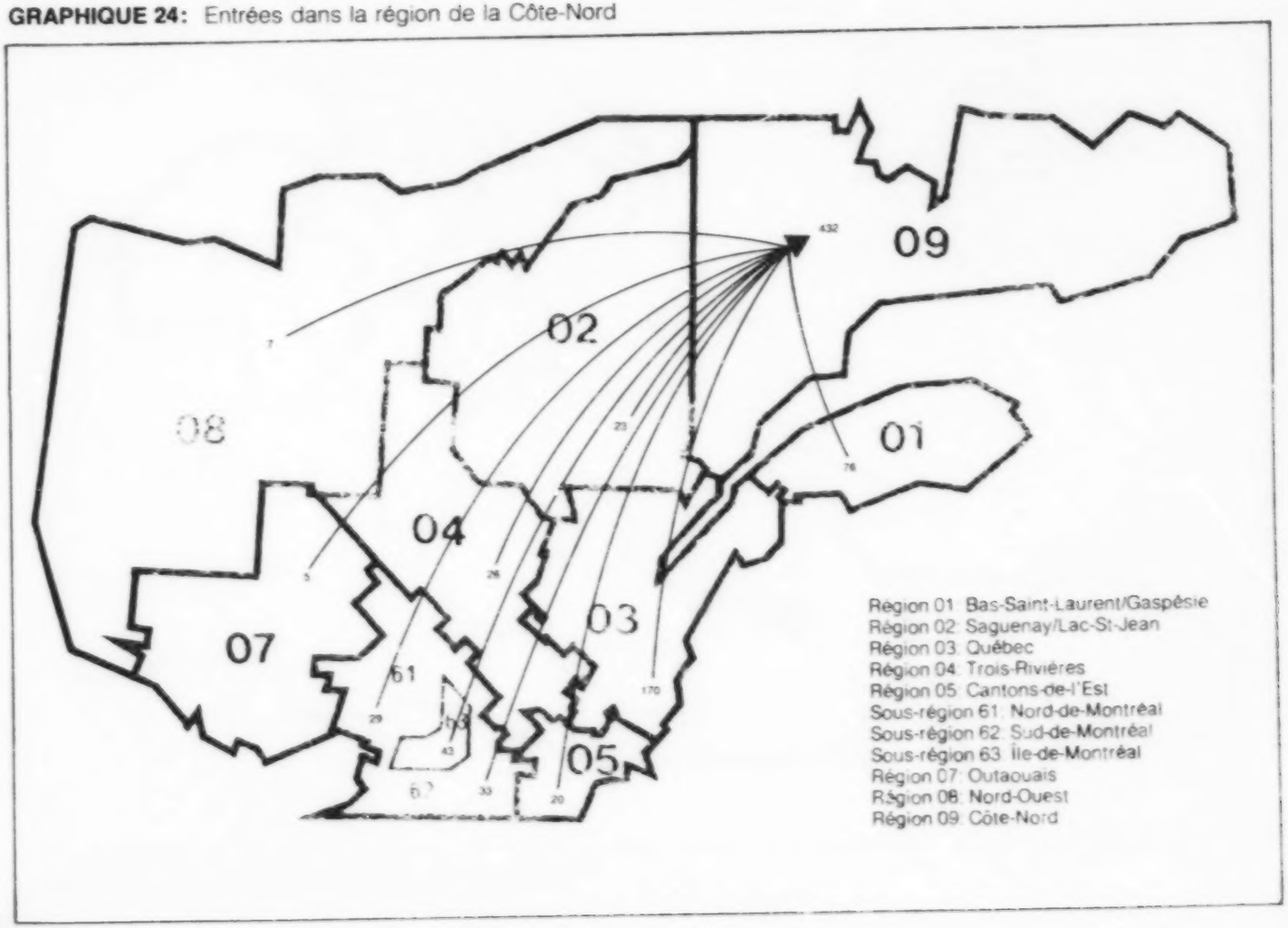

Achevé d'imprimer à
Québec en septembre 1981, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec